Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques DREES

SÉRIE STATISTIQUES

DOCUMENT DE TRAVAIL

Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU (mars 2003)

Principaux résultats

Bénédicte BOISGUERIN

n° 63 – mai 2004

Sommaire

Bibliographie	13
1. Caractéristiques socio démographiques des bénéficiaires de la CMU	15
A. Caractéristiques des ménages de bénéficiaires de la CMU	
II Modalités d'accès à la CMU et constitution du dossier	29
1. Caractéristiques des ménages de bénéficiaires de la CMU	39
IV. Accès aux soins, renoncement à des soins pour raisons financières avant de bénéficier de la CMU, et soins commencés depuis	47
A. Recours aux soins	49
B. Renoncement aux soins, commencement de soins, intention de commencer des soins des bénéficiaires affiliés depuis moins d'un an (nouveaux)	56 es 58 61 64 68 71 8
Renoncement aux soins pour raisons financières, dans les douze derniers mois, des ménages bénéficiaires affiliés depuis un an et plus Renoncement aux soins pour raisons financières, dans les douze derniers mois, des individus bénéficiaires affiliés depuis un an et plus	77
V. Opinions sur la CMU et relations avec les professionnels de santé	

Ce document présente les principaux résultats d'une enquête réalisée par la DREES auprès d'un échantillon de 3 000 ménages de bénéficiaires de la Couverture maladie universelle (CMU, voir encadré 1) complémentaire en mars 2003. Elle constitue une des composantes du dispositif d'évaluation de la CMU (encadré 2 dispositif d'évaluation).

L'enquête porte principalement sur cinq thèmes :

- 1. les caractéristiques socio-démographiques (âge, sexe, statut professionnel) des personnes du ménage, ainsi que les revenus perçus ;
- 2. l'état de santé perçu de la personne interrogée ;
- 3. les modalités d'accès à la CMU et notamment la constitution du dossier ;
- 4. l'accès aux soins, en distinguant :
 - pour les bénéficiaires affiliés depuis moins d'un an, le renoncement à des soins pour raisons financières avant l'accès à la CMU et les soins commencés depuis ;
 - pour les bénéficiaires affiliés depuis un an et plus, le renoncement à des soins pour raisons financières dans les douze derniers mois ;
- 5. l'opinion sur la CMU et les relations avec les professionnels de santé.

Dans ce document, pour chacun des thèmes 1, 3, 4 et 5 figurent des tableaux comparant les résultats de l'enquête effectuée en mars 2003 à ceux de l'enquête effectuée en novembre 2000. Pour une comparaison complète, voir les résultats détaillés de l'enquête 2000 [7].

Encadré 1 La Couverture maladie universelle La CMU

Instaurée par la loi du 27 juillet 1999 portant création d'une Couverture maladie universelle(CMU), la CMU est entrée en vigueur le 1er janvier 2000. Ce dispositif comporte deux volets, la CMU de base et la CMU complémentaire.

L'affiliation à l'assurance maladie sur critère de résidence ou CMU de base

La CMU de base permet d'affilier automatiquement au Régime général de l'assurance maladie, sur critère de résidence, toute personne résidant en France de façon stable et régulière, si elle n'a pas de droits ouverts à un autre titre à un régime d'assurance maladie (à titre professionnel, d'allocataire ou d'ayant droit d'un assuré).

L'ouverture des droits est conditionnée par le dépôt d'une demande auprès de la caisse d'assurance maladie (caisse de Sécurité sociale). Les personnes dont le revenu fiscal annuel est supérieur à un seuil fixé par arrêté doivent acquitter une cotisation annuelle de 8 % sur le montant des revenus supérieur à ce seuil. Les personnes dont le revenu fiscal se situe audessous du seuil, les bénéficiaires du RMI et les bénéficiaires de la CMU complémentaire sont exemptés de cotisations. Le seuil d'exonération a connu des augmentaitions régulières depuis la mise en place de la CMU.

Seuil d'éxonération des cotisations (revenu fiscal annuel)

1er octobre 2000 au 30 septembre 2001	6 402 €
1er octobre 2001 au 30 septembre 2002	6 505 €
1er octobre 2002 au 30 septembre 2003	6 609 €
1er octobre 2003 au 30 septembre 2004	6 721 €

La CMU complémentaire

La CMU complémentaire permet de fournir une couverture complémentaire gratuite à toute personne résidant en France de manière stable et régulière sous condition de ressource fixée par décret. Elle remplace l'aide médicale dispensée par les conseils généraux dans le cadre de l'aide sociale décentralisée. Les personnes qui bénéficiaient en 1999 de l'aide médicale y compris les titulaires du RMI ont été transférées automatiquement à la CMU complémentaire au 1er janvier 2000.

La CMU complémentaire permet la prise en charge avec dispense d'avance de frais du ticket modérateur, du forfait journalier et des frais supplémentaires concernant les prothèses dentaires, l'orthopédie dento-faciale et certains dispositifs médicaux à usage individuel (lunettes, audioprothèses...). Le demandeur choisit si les prestations seront gérées par une caisse d'assurance maladie ou un organisme complémentaire ayant indiqué vouloir assurer cette gestion. Le choix d'un organisme complémentaire permet à la personne de bénéficier, à la sortie du dispositif, d'une protection complémentaire auprès de cet organisme pendant un an à un tarif privilégié.

L'ouverture des droits est conditionnée par le dépôt d'une demande auprès d'une caisse d'assurance maladie. Le plafond de ressources concerne les ressources des douze derniers mois précédant la demande et varie selon la composition du foyer. Il est majoré de 50 % pour la deuxième personne, de 30 % pour les troisième et quatrième personnes, et de 40 % à partir de la cinquième personne. Le foyer CMU se compose du demandeur, de son conjoint et des enfants de moins de 25 ans sous certaines conditions.

Le plafond de ressources a été augmenté depuis le début de la mise en place de la CMU.

	mensuel	annuel
1er janvier 2000	534,0 €	6 408,0 €
1er janvier 2001	549,0 €	6 588,0 €
1er janvier 2002	562,0 €	6 744,0 €
1er juillet 2003	566,5 €	6 798,0 €

Aide à l'acquisition d'une complémentaire souvent dénommée aide à la mutualisation

Un dispositif d'aide à l'acquisition d'une couverture complémentaire santé a commencé à se mettre en place au cours du quatrième trimestre 2002. Ce dispositif, encadré par l'État, est financé sur les crédits d'action sanitaire et sociale des caisses d'assurance maladie, sa mise en œuvre et sa gestion relèvent donc des caisses au niveau local.

Cette aide est destinée aux personnes dont les ressources ne dépassent pas de plus de 10 % le plafond de la CMU complémentaire et peut varier selon l'âge, les ressources et la composition du foyer.

Elle n'est attribuée que si le contrat de protection complémentaire répond à certaines caractéristiques. Ainsi les prestations couvertes sont les mêmes que celles de la CMU complémentaire, mais sans application d'un tarif opposable aux professionnels de santé comme pour la CMU. En outre, il faut que le contrat n'impose ni période probatoire, ni examen ou questionnaire médical et ne fixe pas d'âge limite. Les personnes adhérant à ces contrats bénéficient du tiers payant. Comme pour la CMU complémentaire, la participation des organismes complémentaires à ce dispositif repose sur le volontariat.

L'Aide médicale de l'État (AME)

L'aide médicale de l'État est destinée à prendre en charge, sous conditions de ressources, les frais de santé des personnes qui ne peuvent pas remplir les conditions de stabilité et de régularité de résidence pour bénéficier de la CMU. Avant 2003, il était prévu un double pallier d'accès aux prestations. Les dépenses concernant les soins dispensés dans un établissement de santé et les prescriptions ordonnées à cette occasion par un médecin hospitalier y compris en cas de consultation externe étaient prise en charge, sans que la personne ait à justifier d'une durée de résidence en France. En revanche, la prise en charge à des soins de ville était subordonnée à une présence ininterrompue de 3 ans en France. Depuis le 1er janvier 2003, la prise en charge des soins de ville n'est plus subordonnée à une présence ininterrompue de 3 ans sur le territoire français.

Encadré 2 Dispositif d'évaluation de la CMU

Ce dispositif comporte plusieurs éléments :

Des éléments de bilan préalable de l'aide médicale générale, essentiellement basés sur deux enquêtes menées par la Drees auprès des conseils généraux sur les deux années précédant la mise en place de la CMU. Ces enquêtes permettent de faire un bilan des bénéficiaires et des dépenses engagées, jusqu'au niveau départemental [13].

Un suivi quantitatif de montée en charge du dispositif portant sur les bénéficiaires de la CMU de base et complémentaire, d'après les données des caisses centrales des trois principaux régimes d'assurance maladie, CNAMTS, CANAM et CCMSA [2, 17].

Une étude qualitative sur la mise en place du dispositif et les réactions des acteurs institutionnels et professionnels impliqués dans la mise en place de la CMU (caisses, associations, conseils généraux, CCAS, médecins...). Confiée à trois équipes de sociologues, elle portait sur six sites d'observation au total. Elle devait analyser l'accès au dispositif (information et accueil des populations, traitement des dossiers, gestion des prestations, orientation dans le système d'assurance maladie et de soins), mais aussi de repérer et d'analyser les réactions de ces différents acteurs ainsi que les modifications induites par la mise en place de la CMU dans leurs rôles respectifs [11].

Un suivi des comportements et des consommations des bénéficiaires. Ce suivi est réalisé à partir :

- De l'Échantillon permanent des assurés sociaux (EPAS) des caisses, qui permet d'avoir une description démographique des consommateurs de soins et de les comparer avec le reste des assurés. Il permet également de comparer la consommation des bénéficiaires de la CMU à leur consommation antérieure [9, 10, 15, 16].
- De l'enquête sur la Santé et la protection sociale (SPS) du CREDES. Cette enquête biennale est réalisée sur un sous-échantillon d'assurés sociaux issus de l'EPAS (20 000 adresses au total). Les informations collectées portent sur l'état de santé, les consommations médicales récentes, en relation avec les caractéristiques socio-économiques des assurés. Réalisée en deux vagues au printemps et à l'automne 2000, cette enquête a permis d'observer la mise en place de la CMU et les opinions de l'ensemble des assurés sociaux sur le dispositif [14]. Des questions supplémentaires ont été ajoutées à l'enquête sur les revenus détaillés (pour mieux cerner les éligibles et les populations juste au-dessus du seuil), sur la perception de la CMU, sur l'accès aux soins et quelques pratiques de consommation. Les résultats des deux vagues appariées avec l'EPAS permettent d'analyser les évolutions de profils de consommation des bénéficiaires de la CMU avant et après la mise en place du dispositif [5, 6, 12]. Cette enquête a été effectuée également en 2002 [3, 4].

D'enquêtes ponctuelles effectuées par la Drees auprès des bénéficiaires de la CMU complémentaire. Ces enquêtes permettent de décrire les caractéristiques socio-économiques des personnes bénéficiaires de la CMU et des ménages auxquels elles appartiennent, et leur accès au dispositif lui-même. Elles permettent également d'analyser leurs recours au soin et de recueillir leurs opinions [1, 7, 8].

Encadré 3 Méthodologie de l'enquête

La Drees a effectué fin 2000, début 2001 une première enquête auprès d'un échantillon de 3 000 ménages de bénéficiaires de la CMU, qui a permis de décrire les caractéristiques socio démographiques des bénéficiaires de la CMU, d'analyser leur situation antérieure en matière de protection maladie, leurs modalités d'accès au dispositif ainsi que leur satisfaction ou leurs difficultés, en liaison avec l'accès aux soins et la consommation médicale. Cette première enquête concernait de fait une population composée à 70 % d'anciens bénéficiaires de l'aide médicale et n'a pu fournir d'éléments que sur la première année de mise en œuvre.

En 2003 la Drees a effectué une nouvelle enquête auprès d'un échantillon de 3 000 ménages de bénéficiaires de la CMU complémentaire, suivant la même méthodologie et avec un guestionnaire comparable en partie à celui de l'enquête 2000.

Définition des populations

Le plan de sondage a été effectué en tenant compte de deux critères de stratification :

<u>le régime d'assurance maladie</u> (Régime général, régime des professions indépendantes, régime agricole)
<u>la qualité d'ancien bénéficiaire de la CMU</u> bénéficiaires de la CMU complémentaire affiliés depuis moins d'un an (affiliés entre avril et octobre 2002) et bénéficiaires affiliés depuis un an et plus (renouvelés entre avril et octobre 2002).

Champ géographique

L'ensemble des départements a été classé en fonction de la proportion de population couverte par le RMI, de la part du régime agricole dans l'ensemble de la population, de la part de la population vivant dans une commune urbaine. Ces critères ne sont pas indépendants, et pour le tirage c'est le premier d'entre eux qui a été privilégié. Quatre classes ont été définies en fonction de ce critère.

Ainsi 6 départements, parmi les 24 départements dont la part de la population couverte par le RMI est la plus forte, ont été tirés au hasard. Dans la deuxième classe, 4 départements (sur 24), dans la troisième classe, 2 départements (sur 24) ont été choisis. Enfin, dans la dernière classe 2 départements ont été choisis.

Il a été vérifié à posteriori que les départements où le régime agricole est le plus présent, étaient représentés par deux départements.

Base de sondage

La base de sondage était constituée par les fichiers d'assurés sociaux des 3 régimes d'assurance maladie (Régime général, régime agricole et régime des professions indépendantes), concernant les bénéficiaires de la CMU complémentaire affiliés entre avril et octobre 2002 ou dont les droits à la CMU ont été renouvelés entre avril et octobre 2002.

Modalités d'enquête

L'enquête s'est déroulée de mars à mai 2003. Les questions ont été posées en face à face à une seule personne, répondant pour l'ensemble du ménage. La saisie des questionnaires a été effectuée en même temps que l'entretien en face à face (collecte assistée par micro ordinateur portable : méthode CAPI).

Bilan de collecte

entretiens réalisés	36%
chutes	29%
adresses non exploitées	35%
Total des adresses	100%

Répartition des chutes

NPAI	28%
absent de longue durée	5%
absent lors du passage	9%
impossible à réaliser	30%
hors champ	5%
refus	12%
autres	11%
total chutes	100%

Les données de l'enquête ont été redressées en utilisant les données exhaustives des caisses d'assurance maladie.

L'enquête porte principalement sur cinq thèmes :

- les caractéristiques socio démographiques (âge, sexe, statut professionnel) des personnes du ménage, ainsi que les revenus percus ;
- l'état de santé perçu de la personne interrogée ;
- les modalités d'accès à la CMU et notamment la constitution du dossier ;
- l'accès aux soins, en distinguant :

pour les bénéficiaires affiliés depuis moins d'un an, le renoncement à des soins pour raisons financières avant l'accès à la CMU et les soins commencés depuis ;

pour les bénéficiaires affiliés depuis un an et plus, le renoncement à des soins pour raisons financières dans les douze derniers mois ;

- l'opinion sur la CMU et les relations avec les professionnels de santé.

La mesure du renoncement aux soins

Les questions sur le renoncement sont posées différemment selon que l'on s'adresse aux bénéficiaires de la CMU affiliés depuis moins d'un an (nouveaux) ou aux bénéficiaires affiliés depuis un an ou plus (anciens).

• Les questions posées aux nouveaux bénéficiaires ont comme objectif d'appréhender le renoncement aux soins pour raisons financières avant le bénéfice de la CMU.

Les questions sont posées à une personne du ménage qui doit répondre pour l'ensemble des personnes du ménage, avec le libellé suivant : « Voici une liste de soins, avant de bénéficier de la CMU, vous est-il arrivé à vous ou à une personne de votre foyer de ne pas réaliser des soins de cette liste pour des raisons financières en 2002 ? ». La personne interrogée indique ensuite les personnes du ménage concernées.

• Les questions posées aux anciens bénéficiaires ont pour objectif de mesurer un renoncement, alors que les personnes bénéficient de la CMU depuis un an ou plus.

Les questions sont posées à une personne du ménage qui doit répondre pour l'ensemble des personnes du ménage, selon les libellés suivants : « Est-il arrivé à X de renoncer à certains soins pour des raisons financières ? »

si oui « pour quels soins » et enfin « pour chacun des soins était-ce au cours des douze derniers mois ? »

Pour les nouveaux bénéficiaires, comme pour les anciens, il est possible de calculer un taux de renoncement au niveau du ménage, et un taux de renoncement au niveau individuel, en ne prenant en compte que les bénéficiaires de la CMU.

Les questions posées aux anciens bénéficiaires sont formulées de la même façon que dans l'enquête ESPS du Credes. Cette formulation va à priori conduire à ne signaler que les renoncements importants ou marquants. Dans l'enquête ESPS, la personne interrogée répond à une première série de questions concernant les soins auxquels elle-même a renoncé et à une seconde série de questions concernant les soins renoncés pour ses enfants. Il n'est donc pas possible de comparer le renoncement au niveau du ménage mesuré dans l'enquête Drees et dans l'enquête ESPS. En revanche, on peut comparer le renoncement de la personne interrogée.

Les revenus perçus par le ménage

Dans l'enquête, 9 % des personnes interrogées n'ont pas indiqué le montant total de l'ensemble des revenus du foyer au cours du dernier mois précédant l'enquête. Les revenus correspondants aux non réponses ont été estimés à l'aide d'un modèle qui utilisait les variables suivantes :

- affilié à la CMU depuis moins d'un an/affilé à la CMU depuis 1 an et plus ;
- nombre de personnes du ménage ;
- composition du ménage (ménage composé uniquement de bénéficiaires de la CMU/ménage composé de bénéficiaires et de non bénéficiaires de la CMU);
- type de ménage ;
- âge de la personne de référence du ménage ;
- sexe de la personne de référence du ménage ;
- catégorie socio-professionnele de la personne de référence du ménage ;
- nombre d'actifs du ménage;
- nombre de retraités du ménage ;
- perception des différents types de revenus au cours du dernier mois.

Le revenu par unité de consommation a été calculé en divisant le revenu total du ménage par le nombre d'unités de consommation du ménage, soit 1 unité de consommation pour une personne, 1,5 pour deux personnes, 1,8 pour trois, 2,1 pour quatre et 0,4 pour chaque personne supplémentaire composant le ménage. Ce mode de calcul est identique à celui utilisé pour l'attribution de la CMU complémentaire, au niveau du foyer.

Données de cadrage

Au 31 mars 2003, date la plus proche de l'enquête, le nombre de bénéficiaires de la CMU complémentaire s'élevait pour la France métropolitaine à 4 millions de personnes, 94 % des bénéficiaires dépendaient du Régime général pour leur couverture de base, peu d'entre eux relevant du régime agricole (3 %) ou du régime des professions indépendantes (3 %). Au 31 mars 2003, la CMU complémentaire était gérée dans 86 % par l'organisme de base, c'est-à-dire la caisse d'assurance maladie qui gère également la protection de base, tandis que la part des bénéficiaires dont les prestations étaient gérées par un organisme complémentaire (mutuelle, société d'assurance ou institution de prévoyance) était de 14 %.

Au cours de ses dix-huit premiers mois de mise en œuvre, l'évolution de la CMU complémentaire avait été marquée par une progression des effectifs de bénéficiaires, qui avaient atteint 5,3 millions au 30 juin 2001 pour la France entière et l'ensemble des trois régimes. Cette progression résulte des flux importants de nouveaux bénéficiaires qui se sont ajoutés aux anciens bénéficiaires de l'aide médicale départementale transférés automatiquement à la CMU complémentaire au 1^{er} janvier 2000. L'examen des droits des anciens bénéficiaires de l'aide médicale, intervenu entre le 30 juin 2001 et le 30 septembre 2001, s'est traduit par la sortie du dispositif d'une partie d'entre eux dont les droits n'ont pas été renouvelés, entraînant une diminution sensible des effectifs (–600 000). Entre le 30 septembre 2001 et le 30 juin 2002 la stabilité des effectifs à un niveau compris entre 4,6 et 4,7 millions a résulté d'un équilibre entre les flux d'entrants et de sortants.

Une nouvelle diminution de 140 000 bénéficiaires est intervenue entre le 30 juin 2002 et le 31 décembre 2002. Elle est liée à l'importance des effectifs de bénéficiaires dont les droits arrivés à échéance, ont été examinés au cours du deuxième semestre 2002. Cet examen des droits a concerné les bénéficiaires affiliés pour la première fois entre juin et décembre 2001, mais également ceux dont les droits avaient déjà été renouvelés entre juin et décembre 2001, notamment un nombre important d'anciens bénéficiaires de l'aide médicale renouvelés entre juin et septembre 2001. Les conséquences de l'examen des droits des anciens bénéficiaires de l'aide médicale intervenu entre juin et septembre 2001 étaient donc encore perceptibles un an plus tard dans l'évolution des effectifs. Au 31 mars 2003 on peut estimer à 4,7 millions le nombre de bénéficiaires de la CMU complémentaire, soit une progression de 167 000 depuis le 31 décembre 2002.

Parmi les bénéficiaires de la CMU complémentaire affiliés ou renouvelés dans leurs droits entre avril et octobre 2002, 23 % étaient de nouveaux affiliés.

Bibliographie

- [1] BOISGUERIN.B, 2004, « État de santé et recours aux soins des bénéficiaires de la CMU Un impact qui se consolide entre 2000 et 2003 », Études et résultats, n° 294, mars, DREES.
- [2] BOISGUERIN.B, 2004, « Les bénéficiaires de la CMU au 30 juin 2003 », Études et résultats, n° 287, janvier, DREES.
- [3] AVRAY.L, DOUSSIN.A, LE FUR.P, 2003, « Santé, soins et protection sociale en 2002 » Questions d'économie de la Santé, n° 78, décembre, CREDES.
- [4] Le FUR.P, PERRONIN.M, 2003, «L'état de santé des bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire en 2002 », Questions d'économie de la Santé, n° 76, décembre, CREDES.
- [5] GRIGNON.M, PERRONIN.M, 2003, «Impact de la couverture maladie universelle complémentaire sur les consommations de soins », Questions d'économie de la santé, n° 74, novembre, CREDES.
- [6] RAYNAUD.D, 2003, «L'impact de la CMU sur la consommation individuelle des soins », Études et résultats, n° 229, mars, DREES.
- [7] BOISGUERIN.B, 2002, « Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU (novembre 2000) principaux résultats », document de travail, n° 41, septembre, DREES.
- [8] BOISGUERIN.B, 2002, « L'accès aux soins des bénéficiaires de la CMU résultats d'une enquête réalisée en novembre 2000 », Études et résultats, n° 152, janvier, DREES.
- [9] Isabelle GIRARD-LE GALLO, 2002, «Évolution des dépenses de soins de ville entre 1999 et 2001 des premiers bénéficiaires de la couverture maladie universelle », Point stat, n° 36, août, CNAMTS –DSE.
- [10] GIRARD-LE GALLO. I, 2002, « La consommation médicale des bénéficiaires de la CMU en 2000 », Point stat, n° 35, août, CNAMTS –DSE.
- [11] Synthèse des rapports de Daniel SZEFTEL, Annie MAGUER, Françoise VOLPONI et Jacques SORIA, par Bénédicte BOISGUERIN, Martine BURDILLAT et Claude GISSOT, 2002, « La mise en place de la CMU », Études et résultats, n° 151, janvier, DREES.
- [12] Laurence AVRAY, Sylvie DUMESNIL, Philippe LE FUR, 2001, « Santé, soins et protection sociale en 2000 », Questions d'économie de la santé, n° 46, décembre, CREDES.
- [13] BOISGUERIN.B, BONNARDEL.C, GISSOT.C, RUAULT.M, 2001, «L'aide médicale départementale : bilan 1996-1999 », Études et résultats, n° 126, juillet, DREES.
- [14] BOISGUERIN.B, GISSOT.C, AVRAY.L, GRIGNON.M, 2001, «Les opinions sur la couverture maladie universelle et ses bénéficiaires au premier trimestre 2000 », Études et résultats, n° 123, juillet, DREES.
- [15] PERRET.JP, de ROQUEFEUIL.L, 2001, « Un an de couverture maladie universelle (dénombrements des bénéficiaires et structure des dépenses) », Point Stat, n° 32, avril, CNAMTS –DES.
- [16] GIRARD.I, MERLIERE.J, 2001, « La consommation des soins de ville des bénéficiaires de la CMU au terme d'une année de remboursement », Point Stat, n° 31, mars, CNAMTS DSE.

[17] Résultats sur les bénéficiaires de la CMU :

BOISGUERIN.B, 2003, « Les bénéficiaires de la CMU au 31 décembre 2002 », Études et résultats, n° 239, mai, DREES.

BOISGUERIN.B, 2002, « Les bénéficiaires de la CMU au 30 juin 2002 », Études et résultats, n° 211, décembre, DREES.

BOISGUERIN.B, 2002, « La CMU au 31 mars 2002 », Études et résultats, n° 179, juillet, DREES.

BOISGUERIN.B, 2002, « Les bénéficiaires de la CMU au 30 septembre 2001 », Études et résultats, n° 158, février, DREES.

BOISGUERIN.B, 2001, « Les bénéficiaires de la couverture maladie universelle au 30 juin 2001 », Études et résultats, n° 141, octobre, DREES.

BOISGUERIN.B, 2001, « Les bénéficiaires de la couverture maladie universelle au 31 mars 2001 », Études et résultats, n° 128, août, DREES.

BOISGUERIN.B, 2001, « Les bénéficiaires de la couverture maladie universelle au 31 écembre 2000 », Études et résultats, n° 107, mars, DREES.

BOISGUERIN.B, 2000, « Les bénéficiaires de la couverture maladie universelle au 30 septembre 2000 », Études et résultats, n° 96, décembre, DREES.

1. Caractéristiques socio démographiques des bénéficiaires de la CMU

Les bénéficiaires de la CMU peuvent être comparés à une population cible regroupant les personnes appartenant à des foyers dont les revenus étaient à la date de l'enquête, inférieurs au plafond de 562 € par mois et par unité de consommation. Cette population cible est approchée à partir de l'enquête sur les revenus fiscaux de l'INSEE.

Les caractéristiques de la population bénéficiaire de la CMU complémentaire en 2003 sont proches de celles observées en 2000. Il s'agit d'une population jeune et en majorité féminine, comptant une part importante d'inactifs et de chômeurs et peu d'actifs occupés, avec une forte prédominance des milieux ouvriers et employés.

Une population jeune et féminine

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans la population des bénéficiaires de la CMU. Avec 53 % de l'effectif, leur représentation est comparable à celle observée dans la population cible.

En 2003, 39 % des bénéficiaires de la CMU sont âgés de moins de 20 ans et près de 70 % ont moins de 40 ans. Cette jeunesse s'explique principalement par la structure des ménages comportant au moins un bénéficiaire de la CMU (désignés ci-après par l'expression « ménages bénéficiaires »). Ils sont composés pour plus de la moitié de couples avec enfants (28 %) ou de familles monoparentales (25 %). À l'inverse les personnes âgées de 60 ans ou plus représentent moins de 7 % des bénéficiaires, le minimum vieillesse versé aux personnes âgées démunies se situant au-dessus du seuil de ressources de la CMU.

La proportion de jeunes adultes (âgés de 20 à 39 ans) a cependant diminué légèrement entre 2000 et 2003 (de 32 % à 29 %), au profit des 40-59 ans (passés de 24 % à 26 %). La structure des ménages bénéficiaires a quant à elle peu évolué entre 2000 et 2003, l'augmentation du poids relatif des familles monoparentales, de 21 % des ménages en 2000 à 25 % en 2003, étant compensée par la diminution des ménages dits « autres ». Ceci traduit peut-être la simple amélioration du repérage des situations familiales lors de l'enquête.

Comportant peu d'actifs occupés même parmi les personnes d'âge actif

Compte tenu de sa jeunesse, la population des bénéficiaires de la CMU comporte une part importante de scolarisés (40 %) et peu de retraités 3 %.

Parmi les bénéficiaires d'âge actif (de 20 à 59 ans), à peine un quart déclarent occuper un emploi au moment de l'enquête, alors que quatre sur dix sont inactifs (personne au foyer, scolarisé ou autre inactif), et près de quatre sur dix sont chômeurs. En 2003, les inactifs (39 %) sont un peu plus nombreux que les chômeurs (37 %), alors que c'était l'inverse en 2000 (avec 35 % d'inactifs et 40 % de chômeurs). Si l'on considère l'ensemble des ménages bénéficiaires, la personne de référence est active occupée dans seulement 26 % des cas, chômeuse dans 35 % des cas, retraitée dans 12 % des cas et inactive pour une autre raison dans 26 % des cas. Les actifs occupés sont encore moins souvent présents parmi les personnes seules et les chefs de familles monoparentales (moins d'un cinquième), qui sont plus souvent

chômeurs (respectivement 37 % et 40 %) ou inactifs (33 % et 37 %). En revanche, 41 % des personnes de référence des couples avec enfant sont actives occupées et 37 % sont au chômage.

Les bénéficiaires de la CMU sont essentiellement issus des milieux ouvriers et employés

Les milieux sociaux ouvriers et employés prédominent parmi les bénéficiaires : 37 % d'entre eux appartiennent en effet à un ménage dont la personne de référence est ouvrier, et 26 % à un ménage dont la personne de référence est employé. De plus, 27 % des bénéficiaires de la CMU sont membres d'un ménage de catégorie socioprofessionnelle indéterminée ; cela tient à l'importance des ménages dont la personne de référence est inactive ou chômeuse sans avoir jamais travaillé.

Plus de 40 % des bénéficiaires de la CMU appartiennent en outre à un ménage dont au moins une personne bénéficiait également du RMI au moment de l'enquête.

Enfin, environ 15 % des bénéficiaires de la CMU appartiennent à un ménage comportant à la fois des bénéficiaires et des non bénéficiaires. De fait, en 2003, 21 % des ménages concernés par la CMU complémentaire sont composés à la fois de bénéficiaires et de non bénéficiaires du dispositif, et parmi ceux-ci 14 % ne comptent qu'un seul bénéficiaire.

Une population bénéficiaire plus modeste que la population « cible »

Les bénéficiaires de la CMU peuvent être comparés à une « population cible » regroupant les ménages dont les revenus étaient à la date de l'enquête inférieurs au plafond de ressources pris en compte pour son attribution, soit 562 € par mois et par unité de consommation¹. En 2003, les bénéficiaires de la CMU sont plus jeunes que cette « population cible », avec respectivement 39 % et 32 % de moins de 20 ans. Ils sont par ailleurs, et ce en 2003 comme en 2000, d'origine sociale plus modeste : la part de bénéficiaires de la CMU vivant dans un ménage dont la personne de référence est un employé ou un ouvrier est de 67 % contre 43 % dans la population cible. Les personnes vivant dans un ménage d'agriculteur (1 % des bénéficiaires) ou d'artisan ou de commerçant (4 % des bénéficiaires) sont en outre,, sous représentés parmi les bénéficiaires de la CMU, alors qu'ils constituent respectivement 7 % et 8 % de la population cible².

Parmi les nouveaux affiliés à la CMU, un peu plus de jeunes adultes et davantage de proximité à l'emploi...

Les bénéficiaires de la CMU se renouvellent chaque année pour une part significative d'entre eux. 26 % des personnes enquêtées en mars 2003 étaient affiliées à la CMU depuis moins d'un an. Ces nouveaux affiliés se différencient tout d'abord par leur âge. En effet, ils comptent davantage d'hommes (49 % contre 46 %) et de jeunes adultes âgés de 20 à 39 ans (39 % contre 27 % des bénéficiaires depuis un an et plus), et moins de jeunes âgés de moins de 20 ans (35 % contre 40 %) et d'adultes âgés de 40 à 59 ans (22 % contre 27 %).

-

¹ Soit 1 unité de consommation pour une personne, 1,5 pour deux personnes, 1,8 pour trois, 2,1 pour quatre et 0,4 pour chaque personne supplémentaire composant le foyer CMU.

² Cette sous représentation correspond à celle constatée dans les statistiques des caisses (1 % et 3 %).

Les nouveaux affiliés semblent également un peu moins marqués par la précarité que les personnes déjà bénéficiaires du dispositif l'année précédente. Dans les ménages de nouveaux bénéficiaires, la personne de référence est ainsi plus souvent active occupée (32 % contre 24 %) et moins souvent chômeuse (33 % contre 36 %) ou inactive (23 % contre 27 %). De même, à peine 30 % des nouveaux affiliés appartiennent à un ménage dont l'un des membres est bénéficiaire du RMI, alors que c'est le cas pour 46 % des anciens bénéficiaires.

Enfin, les nouveaux affiliés appartiennent plus souvent à un ménage comportant à la fois des bénéficiaires et des non bénéficiaires de la CMU: c'est le cas de 21 % des nouveaux bénéficiaires contre 13 % pour les anciens. Il s'agit alors plus fréquemment de ménages dont la personne de référence est active occupée (41 % des cas) ou retraitée (20 % des cas).

AVERTISSEMENT

Dans les tableaux qui suivent les bénéficiaires affiliés depuis un an et plus sont désignés par le terme « anciens », les bénéficiaires affiliés depuis moins d'un an sont désignés sous le terme « nouveaux ».

A. Caractéristiques des ménages de bénéficiaires de la CMU

Tableau I.1 - Répartition des ménages selon le nombre de personnes

	1	2	3	4	5	6 et +	Total
anciens	27	26	18	13	8	8	100
nouveaux	25	23	23	12	7	10	100
ensemble	26	25	19	13	8	9	100
population cible(*)	36	23	16	11	6	8	100

Sources : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

(*) population cible : Insee-DGI, enquête Revenus fiscaux 1999 (actualisée 2002), Modèle Ines Drees-Insee, calculs Drees

Tableau I.2 - Répartition des ménages selon le nombre de bénéficiaires de la CMU

	1	2	3	4	5	6 et +	Total
anciens	38	24	14	11	6	7	100
nouveaux	48	19	15	8	5	5	100
ensemble	41	22	14	10	6	6	100

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau I-3 - Répartition des ménages selon la composition

	ménage composé uniquement de bénéficiaires de la CMU	ménage composé de bénéficiaires de la CMU et de non bénéficiaires				
anciens	82	18				
nouveaux	69	31				
ensemble	79	21				

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau I-4 - Répartition des ménages selon le type de ménage

	personne seule	couple sans enfants	famille monoparentale	couple			autres	ensemble	
				1 enfant	2 enfants		ensemble		
anciens	27	12	25	7	9	11	27	8	100
nouveaux	25	14	22	11	8	10	29	10	100
ensemble	26	13	25	8	9	11	28	9	100
population cible(*)	36	15	15	9	5	8	22	12	100

Sources : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

(*) population cible : Insee-DGI, enquête Revenus fiscaux 1999 (actualisée 2002), Modèle Ines Drees-Insee, calculs Drees

Tableau I-5 - Répartition des ménages selon le type de ménage Comparaison 2000 2003

	personne seule	couple sans enfants	famille monoparentale	couple				autres	ensemble
				1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus	ensemble		
2000	27	12	21	7	10	12	29	12	100
2003	26	13	25	8	9	11	28	9	100

Sources : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-novembre 2000

Tableau I-6 - Répartition des ménages selon le type de ménage et la composition

	personne seule	couple sans enfants	famille monoparentale	couple			autres	ensemble	
				1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus	ensemble		
ménage composé uniquement de bénéficiaires de la CMU	100	55	86	77	80	87	82	21	79
ménage composé de bénéficiaires de la CMU et de non bénéficiaires	0	45	14	23	20	13	18	79	21

Tableau I-7 - Répartition des ménages selon l'âge de la personne de référence

	00-19	20-39	40-59	60-79	80 et plus	total
anciens	0	32	50	16	2	100
nouveaux	1	40	43	15	1	100
ensemble	0	34	48	16	2	100
population cible (*)	2	40	38	15	5	100

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau I.8 - Répartition des ménages selon le sexe de la personne de référence

	masculin	féminin	total
anciens	55	45	100
nouveaux	61	39	100
ensemble	56	44	100

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau I.9 - Répartition des ménages selon le statut d'emploi de la personne de référence

	actif occupé	chômeur ayant travaillé	chômeur n'ayant jamais travaillé	sous total chômeur	retraité	inactif	total
anciens	24	34	2	36	12	27	100
nouveaux	32	30	3	33	12	23	100
ensemble	26	33	3	35	12	26	100
population cible (*)	36	15	1	16	16	32	100

^(*) population cible : Insee-DGI, enquête Revenus fiscaux 1999 (actualisée 2002), Modèle Ines Drees-Insee, calculs Drees

^(*) population cible : Insee-DGI, enquête Revenus fiscaux 1999 (actualisée 2002), Modèle Ines Drees-Insee, calculs Drees

Tableau I.10 - Répartition des ménages selon le statut d'emploi de la personne de référence Comparaison 2000-2003

	actif occupé		chômeur n'ayant jamais travaillé	sous total chômeur	retraité	inactif	total
2000	26	36	3	39	10	25	100
2003	26	33	3	35	12	26	100

Sources : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-novembre 2000 Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau I.11 - Répartition des ménages selon le statut d'emploi de la personne de référence par type de ménage

anciens

	personne seule	couple sans enfants	famille monoparentale	couple				autres	ensemble
				1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus	ensemble		
actif occupé	18	20	21	46	39	38	40	7	24
chômeur ayant travaillé	35	30	37	22	45	37	36	20	34
chômeur n'ayant jamais travaillé	2	1	5	1	1	4	2	0	2
sous total chômeur	37	31	42	23	46	41	38	20	36
retraité	11	36	1	9	2	6	5	41	12
inactif	34	14	37	23	13	14	16	31	27
total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

nouveaux

	personne seule	couple sans enfants	famille monoparentale	couple				autres	ensemble
				1	2	3 enfants	ensemble		
				enfant	enfants	et plus			
actif occupé	23	30	29	44	41	41	42	37	32
chômeur ayant travaillé	33	20	29	27	33	40	33	26	30
chômeur n'ayant	33	20	29	21	33	40	33	20	30
jamais travaillé	6	3	3	4	1	0	2	0	3
sous total chômeur	40	23	33	31	34	40	35	26	33
retraité	8	30	2	8	5	10	8	25	12
inactif	29	17	37	17	20	9	15	12	23
total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

ensemble anciens et nouveaux

	personne seule	couple sans enfants	famille monoparentale	couple				autres	ensemble
				1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus	ensemble		
actif occupé	20	23	23	45	39	39	41	16	26
chômeur ayant travaillé	35	27	35	23	43	38	35	22	33
chômeur n'ayant jamais travaillé	3	1	4	2	1	3	2	0	3
sous total chômeur	37	28	40	26	43	41	37	22	35
retraité	10	34	1	9	3	7	6	37	12
inactif	33	15	37	21	15	13	16	26	26
total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau I.12 - Répartition des ménages selon la catégorie socio-professionnelle de la personne de référence

	agriculteur	artisan	cadres prof lib	prof	employé	ouvrier	inactif	total
		commerçant		interm				
anciens	1	4	2	4	29	31	30	100
nouveaux	1	5	4	5	28	30	26	100
ensemble	1	4	3	4	29	31	29	100
population cible (*)	7	8	4	7	17	25	32	100

Population cible (*) : Însee-DGI, enquête Revenus fiscaux 1999 (actualisée 2002), Modèle Ines Drees-Insee, calculs Drees

Tableau I.13 - Proportion de ménages ayant perçu au cours du mois

	anciens	nouveaux	ensemble
revenus salariés	31	40	33
revenus agricoles, bénéfices	1	4	2
commerciaux et non commerciaux			
pensions de retraite	14	15	14
allocation chomage	19	17	18
prestations familiales	38	33	37
RMI	50	36	46
prestation handicap	8	7	8
allocation parent isolé	4	5	5
minimum vieillesse	3	1	2
aides financières au logement	70	55	66
rentes accident du travail et maladie	1	1	1
profesionnelle			
autres (allocations veuvage, congés	2	3	2
maladie longue durée)			

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau I.14 - Répartition des ménages selon le revenu par unité de consommation

	anciens	nouveaux	ensemble
<412 euros	39	33	38
412-561 euros	27	25	27
562-711 euros	19	16	18
712 euros et +	15	26	17
total	100	100	100

Il s'agit des revenus perçus au cours du dernier mois selon la déclaration de la personne interrogée, pour l'ensemble des personnes composant le ménage. Une partie des ménages se compose de bénéficiaires et de non bénéficiaires.

Les revenus pris en compte pour l'attribution de la CMU sont les revenus perçus au cours des douze derniers mois précédant la demande des personnes composant le foyer CMU.

Les non réponses ont été estimées à l'aide d'un modèle voir encadré 3 méthodologie de l'enquête.

Tableau I.15 - Répartition des ménages selon le revenu par unité de consommation en fonction de la composition du ménage

Anciens

	ménage composé uniquement de bénéficiaires de la CMU	ménage composé de bénéficiaires de la CMU et de non bénéficiaires	ensemble
<412 euros	41	27	39
412-561 euros	30	16	27
562-711 euros	18	23	19
712 euros et +	10	34	15
total	100	100	100

nouveaux

	ménage composé uniquement de bénéficiaires de la CMU	ménage composé de bénéficiaires de la CMU et de non bénéficiaires	ensemble
<412 euros	38	23	33
412-561 euros	29	16	25
562-711 euros	17	16	16
712 euros et +	17	45	26
total	100	100	100

anciens et nouveaux

	ménage composé uniquement de bénéficiaires de la CMU	ménage composé de bénéficiaires de la CMU et de non bénéficiaires	ensemble
<412 euros	41	26	38
412-561 euros	30	16	27
562-711 euros	18	20	18
712 euros et +	12	38	17
total	100	100	100

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Il s'agit des revenus perçus au cours du dernier mois selon la déclaration de la personne interrogée, pour l'ensemble des personnes composant le ménage. Une partie des ménages se compose de bénéficiaires et de non bénéficiaires.

Les revenus pris en compte pour l'attribution de la CMU sont les revenus perçus au cours des douze derniers mois précédant la demande des personnes composant le foyer CMU.

Les non réponses ont été estimées à l'aide d'un modèle voir encadré 3 méthodologie de l'enquête.

Tableau I.16 - Répartition des ménages selon le type de logement

	anciens	nouveaux	ensemble
logement ordinaire			
	94	94	94
habitat mobile,			
gens du voyage	1	1	1
maison de retraite	0	0	0
hébergement			
collectif, CHRS,			
hotel meublé	2	3	2
autre	2	2	2
pas de logement			
(sdf)	0	0	0
total	100	100	100

Tableau I.17 - Logement ordinaire

	anciens	nouveaux	ensemble
propriétaire	10	11	10
locataire	78	59	73
logement mis à disposition gratuitement	4	9	5
logement mis à disposition en payant	0	1	0
logé chez un parent, un ami	9	20	12
total	100	100	100

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau I.18 - Ancienneté d'occupation du logement actuel

	anciens	nouveaux	ensemble
moins de 6 mois	2	5	3
6 mois à 1 an	6	12	7
1 an et plus	93	82	90
Total	100	100	100

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau I.19 - Raisons du déménagement pour occupation de moins de 6 mois

	anciens	nouveaux	ensemble
raisons financières	9	21	15
divorce, séparation	10	14	12
départ du domicile familial	14	18	16
propre choix	42	33	38
autre raison	26	15	20
Total	100	100	100

Tableau I.20 - Domiciliation dans une association ou un CCAS pour le courrier

	anciens	nouveaux	ensemble
oui	4	4	4
non	96	96	96
Total	100	100	100

B. Caractéristiques individuelles des bénéficiaires de la CMU

Tableau I.21 - Répartition des bénéficiaires de la CMU selon le sexe

	masculin	féminin	total
anciens	46	54	100
nouveaux	49	51	100
ensemble	47	53	100
population cible (*)	48	52	100

Sources : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Population cible (*) : Însee-DGI, enquête Revenus fiscaux 1999 (actualisée 2002), Modèle Ines Drees-Insee, calculs Drees

Tableau I.22 - Répartition des bénéficiaires de la CMU selon l'âge

	00-19	20-39	40-59	60-79	80 et plus	total
anciens	40	27	27	6	1	100
nouveaux	35	39	22	4	0	100
ensemble	39	29	26	6	1	100
population cible (*)	32	33	23	9	3	100

Sources : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Population cible (*): Insee-DGI, enquête Revenus fiscaux 1999 (actualisée 2002), Modèle Ines Drees-Insee, calculs Drees

Tableau I.23 - Répartition des bénéficiaires de la CMU selon l'âge-Comparaison 2000-2003

	0-19	20-39	40-59	60-79	80 et plus	to ta l
2000	39	32	24	5	1	100
2003	39	29	26	6	1	100

Sources : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-novembre 2000

Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau I.24 - Répartition des bénéficiaires de la CMU selon le lien avec la personne de référence

	personne de référence	conjoint	enfant	autre	total
anciens	36	13	47	4	100
nouveaux	35	13	46	6	100
ensemble	36	13	47	4	100

Tableau I.25 - Répartition des bénéficiaires de la CMU selon le statut de l'emploi

Ensemble de la population

	actif occupé	chômeur ayant travaillé	chômeur n'ayant jamais travaillé	sous total chômeur	retraité	inactif	total
anciens	13	19	3	22	4	62	100
nouveaux	17	20	4	23	2	57	100
ensemble	14	19	3	22	3	61	100

inactif = personne au foyer, étudiant lycéen, autre inactif

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

20-59 ans

	actif occupé	chômeur ayant travaillé	chômeur n'ayant jamais travaillé	sous total chômeur	retraité	personne au foyer	étudiant lycéen	autre inactif	sous total inactif	total
anciens	23	34	4	37	0	18	5	17	40	100
nouveaux	26	31	6	37	0	14	8	14	36	100
ensemble	24	33	4	37	0	17	6	16	39	100
population cible (*)	39			18	1				41	100

Sources : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Population cible (*) : Insee-DGI, enquête Revenus fiscaux 1999 (actualisée 2002), Modèle Ines Drees-Insee, calculs Drees

Tableau I.26 - Répartition des bénéficiaires de la CMU selon le statut de l'emploi Comparaison 2000-2003

20-59 ans

	actif occupé	chômeur ayant travaillé	chômeur n'ayant jamais travaillé	sous total chômeur	retraité	personne au foyer	étudiant lycéen	autre inactif	sous total inactif	Total
2000	25	34	5	40	0	16	4	15	35	100
2003	24	33	4	37	0	17	6	16	39	100

Sources : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-novembre 2000

Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau I.27 - Répartition des individus bénéficiaires de la CMU selon le nombre de personnes du ménage

	1	2	3	4	5	6 et plus	total
anciens	11	18	18	19	14	21	100
nouveaux	11	17	24	16	13	19	100
ensemble	11	18	19	18	14	21	100

Tableau I.28 - Répartition des individus bénéficiaires de la CMU selon le nombre de bénéficiaires de la CMU du ménage

	1	2	3	4	5	6 et plus	total
anciens	15	19	16	18	13	19	100
nouveaux	22	17	21	14	12	15	100
ensemble	17	18	17	17	12	18	100

Tableau I.29 - Répartition des individus bénéficiaires de la CMU selon la composition du ménage

	ménage composé uniquement de bénéficiaires de la CMU	ménage composé de bénéficiaires de la CMU et de non bénéficiaires	Total
anciens	87	13	100
nouveaux	79	21	100
ensemble	86	14	100

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau I.30 - Répartition des individus bénéficiaires de la CMU selon le type de ménage

	personne seule	couple sans enfants	famille monoparentale	couple			autres	ensemble	
				1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus	ensemble		
anciens	11	9	27	9	14	26	48	5	100
nouveaux	11	10	26	14	11	23	48	5	100
ensemble	11	9	27	10	13	25	48	5	100
population cible (*)	14	16	17	15	8	20	43	11	100

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

population cible (*) : Însee-DGI, enquête Revenus fiscaux 1999 (actualisée 2002), Modèle Ines Drees-Insee, calculs Drees

Tableau I.31 - Répartition des individus bénéficiaires de la CMU selon l'âge de la personne de référence

	0-19	20-39	40-59	60-79	80 et plus	total
anciens	0	36	51	12	1	100
nouveaux	1	44	44	10	1	100
ensemble	0	38	49	12	1	100

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau I.32 - Répartition des individus bénéficiaires de la CMU selon le sexe de la personne de référence

	masculin	féminin	total
anciens	64	36	100
nouveaux	67	33	100
ensemble	65	35	100

Tableau I.33 - Répartition des individus bénéficiaires de la CMU selon le statut d'emploi de la personne de référence

	actif occupé	chômeur ayant travaillé	chômeur n'ayant jamais travaillé	sous total chômeur	retraité	inactif	Total
anciens	29	35	3	38	8	25	100
nouveaux	32	34	3	37	8	23	100
ensemble	30	35	3	38	8	24	100
population cible (*)	45	15	1	16	15	24	100

population cible (*) : Insee-DGI, enquête Revenus fiscaux 1999 (actualisée 2002), Modèle Ines Drees-Insee, calculs Drees

Tableau I.34 - Répartition des individus bénéficiaires de la CMU selon la catégorie socio-professionnelle de la personne de référence

	agriculteur	artisan commerça	cadres prof. lib.	prof. Interm.	employé	ouvrier	inactif	total
anciens	1	3	2	3	25	39	27	100
nouveaux	1	6	3	5	27	32	26	100
ensemble	1	4	2	4	26	37	27	100
population cible (*)	7	8	4	7	13	34	27	100

inactif : correspond aux personnes de référence dont le statut d'emploi est chômeur n'ayant jamais travaillé, personne au foyer ou autre inactif.

Sources : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

population cible (*) : Insee-DGI, enquête Revenus fiscaux 1999 (actualisée 2002), Modèle Ines Drees-Insee, calculs Drees

Tableau I.35 - Répartition des individus bénéficiaires de la CMU selon la perception du RMI par au moins l'un des membres du ménage

	perception du RMI	non perception du RMI	total
anciens	46	54	100
nouveaux	30	70	100
ensemble	42	58	100

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau I.36 - Répartition des individus bénéficiaires de la CMU selon le revenu par unité de consommation du ménage

	anciens	nouveaux	ensemble
<412 euros	41	36	40
412-561 euros	31	29	31
562-711 euros	17	16	17
712 euros et +	11	20	13
total	100	100	100

Il s'agit des revenus perçus au cours du dernier mois selon la déclaration de la personne interrogée, pour l'ensemble des personnes composant le ménage. Une partie des ménages se compose de bénéficiaires et de non bénéficiaires.

Les revenus pris en compte pour l'attribution de la CMU sont les revenus perçus au cours des douze derniers mois précédant la demande des personnes composant le foyer CMU.

Les non réponses ont été estimées à l'aide d'un modèle voir encadré 3 méthodologie de l'enquête.

II Modalités d'accès à la CMU et constitution du dossier

Peu de difficultés dans la constitution du dossier

En 2003, l'ensemble des personnes bénéficiant de la CMU a rempli un dossier pour obtenir, soit une première affiliation (nouveaux bénéficiaires), soit un renouvellement (bénéficiaires d'un an ou plus, dénommés ici anciens bénéficiaires). Dans l'enquête, 98 % des personnes interrogées indiquent effectivement qu'elles-mêmes ou une autre personne du foyer ont rempli un formulaire de ce type.

Les nouveaux bénéficiaires disent avoir été informés de la CMU principalement par une assistante sociale ou un travailleur social (39 % des cas), par un parent ou un proche (29 % des cas).

Pour les bénéficiaires affiliés depuis plus d'un an, l'indication d'avoir à remplir un dossier pour continuer à bénéficier de la CMU provient en premier lieu du courrier de la caisse d'assurance maladie (54 %) et beaucoup moins souvent d'une assistante sociale ou d'un travailleur social (11 %). Dans 15 % des cas, ce dossier a été rempli parce que la personne a dû recourir à un professionnel de santé et qu'elle s'est aperçue que les droits n'étaient plus ouverts.

Les trois quarts des personnes interrogées indiquent qu'elles ont trouvé les formalités, pour bénéficier de la CMU, simples ou assez simples. 6 % déclarent avoir eu des difficultés pour fournir les pièces justificatives.

Pour 45 % des personnes, le formulaire a été rempli sans aide, il a été rempli avec une aide dans un tiers des cas, principalement par une personne d'une caisse d'assurance maladie (18 %) ou par un travailleur social (7 %). Enfin dans 22 % des cas le formulaire a été rempli entièrement par une personne extérieure (8 % par une personne d'une caisse d'assurance maladie, 5 % par un travailleur social).

Les formalités pour bénéficier de la CMU ont naturellement paru plus simples aux personnes ayant rempli le dossier sans aide (86 %) qu'à celles qui se sont fait aider (76 %). En revanche, quand le formulaire a été rempli entièrement par une personne extérieure, ces formalités ont été jugées simples ou assez simples dans seulement 55 % des cas.

Près de six ménages sur dix disent s'être déplacés une seule fois ou pas du tout.

60 % des personnes ont obtenu l'attestation permettant de bénéficier de la CMU dans un délai inférieur à un mois, ce délai étant d'un mois ou plus dans 23 % des cas (4 % d'accès immédiat et 12 % nsp). Ainsi les délais d'obtention déclarés par les bénéficiaires se sont raccourcis par rapport à l'enquête 2000, au cours de laquelle 39 % des personnes disaient avoir obtenu leur attestation dans un délai d'un mois ou plus.

Pour 87 % des personnes enquêtées, les prestations sont gérées par leur caisse d'assurance maladie et pour 13 % par un Organisme complémentaire (OC). Il s'agit là de la situation administrative des personnes, telle qu'elle est enregistrée dans les fichiers des caisses d'assurance maladie. Cette option de gestion des prestations n'est pas toujours bien connue

des personnes interrogées. En effet parmi les personnes gérées par leur caisse d'assurance maladie, 68 % seulement indiquent à l'enquêteur qu'elles ont choisi cette option. Plus de la moitié d'entre elles justifient leur choix en invoquant la simplicité, et un quart la proximité du domicile. Parmi les personnes ayant l'option organisme complémentaire, seulement 41 % indiquent qu'elles ont choisi cette option.

Pour les personnes ayant l'option OC et ayant indiqué cette option dans l'enquête, ce choix résulte dans plus de la moitié des cas du bénéfice antérieur d'une protection complémentaire auprès d'un organisme agréé. Dans 25 % des cas ce choix est justifié par la possibilité de bénéficier d'un contrat par le même organisme à la sortie du dispositif.

AVERTISSEMENT

Dans les tableaux qui suivent les bénéficiaires affiliés depuis un an et plus sont désignés par le terme « anciens », les bénéficiaires affiliés depuis moins d'un an sont désignés sous le terme « nouveaux ».

OC désigne l'option Organisme complémentaire, caisse désigne l'option caisse d'assurance maladie.

Tableau II.1 - Protection complémentaire avant de bénéficier de la CMU

	couverture complémentaire auprès d'un OC	Ex AMD	aucune	ne sait pas	total
anciens	27	25	47	2	100
nouveaux	40	7	51	1	100
ensemble	30	20	48	1	100

Tableau II.2 - Comment avez vous été informé de la CMU?

nouveaux

assistante sociale, travailleur social	39
parent, proche	29
radio télévision journaux	8
autre	5
caisse d'assurance maladie	5
médecin, autre professionnel de santé	5
brochure, affiche	4
association	4
personne d'un hôpital	1
rmi	1
nsp	2
pas informé	1

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau II.3 - Pour bénéficier ou continuer à bénéficier de la CMU complémentaire avez-vous du remplir un formulaire ?

% oui

	vous même ou un membre de votre foyer	une personne extérieure à votre foyer	bénéficiaire du RMI , seulement formulaire pour l'option	
anciens	93	4	2	98
nouveaux	92	4	1	98
ensemble	93	4	1	98

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tous les résultats qui suivent concernent les bénéficiaires ayant indiqué qu'ils avaient rempli un formulaire

Tableau II.4 - Comment avez vous su que vous deviez remplir un dossier pour continuer à bénéficier de la CMU ?

anciens

54
11
8
2
2
1
1
0
0
1
3
2

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau II.5 - Vous avez rempli un dossier pour continuer à bénéficier de la CMU

Était-ce parce que vous avez du payer un professionnel de santé et que vous vous êtes rendu compte que vous n'aviez plus la CMU ?

anciens

pui 15

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau II.6 - Qui a rempli le formulaire?

	anciens	nouveaux	ensemble
la personne elle même	66	64	65
son conjoint	6	6	6
une autre personne du			
foyer	5	6	5
une personne extérieure			
au foyer	22	24	22
ne sait pas	1	0	1
Total	100	100	100

Tableau II.7 - Qui a signé le formulaire ?

	anciens	nouveaux	ensemble
la personne elle même	96	94	96
son conjoint	3	3	3
une autre personne du fo	1	2	1
total	100	100	100

Tableau II.8 - La personne qui a rempli le formulaire a été aidée par

	anciens	nouveaux	ensemble
une personne d'une			
caisse d'assurance			
maladie	18	19	18
assistante sociale,			
travailleur social	6	10	7
parent, proche	5	6	5
association ou organisme			
à but non lucratif			
	1	1	1
autre	0	0	0
ne sait pas	1	1	1
personne	47	39	45
formulaire rempli			
entièrement par une			
personne extéreure au			
foyer	22	24	22
total	100	100	100

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau II.9 - La personne qui a rempli le formulaire a été aidée par Comparaison 2000-2003

	2000	2003
une personne d'une	18	18
caisse d'assurance		
assistante sociale,	10	7
travailleur social		
parent, proche		5
association ou organisme	9	1
à but non lucratif		
autre		0
ne sait pas	1	1
personne	49	45
formulaire rempli	15	22
entièrement par une		
personne extéreure au		
foyer		
total	100	100

Sources : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-novembre 2000 Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau II.10 - Lieu où a été remis le formulaire

	anciens	nouveaux	ensemble
caisse d'assurance			
maladie	49	59	52
service social	7	19	10
association	1	3	2
hôpital ou clinique	0	1	1
envoyé à domicile	40	16	34
autre	0	0	0
ne sait pas	2	2	2
total	100	100	100

Tableau II.11 - Remplissage du formulaire dans une caisse d'assurance maladie

	anciens	nouveaux	ensemble
oui	36	41	37
non	61	56	60
ne sait pas	3	3	3
total	100	100	100

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Si formulaire non rempli dans une caisse d'assurance maladie

Tableau II.12 - Mode de transmission du formulaire à la caisse d'assurance maladie

	anciens	nouveaux	ensemble
formulaire transmis par			
personne elle même	85	67	81
formulaire transmis par			
oragnisme ayant aidé à			
remplir	14	31	18
ne sait pas	1	1	1
total	100	100	100

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau II.13 - Difficultés pour fournir les pièces justificatives

	anciens	nouveaux	ensemble
oui	6	6	6
non	94	94	94
total	100	100	100

Pour les 6 % de personnes ayant eu des difficultés

Tableau II.14 - Pour quel type de pièces ?

	anciens	nouveaux	ensemble
justificatifs de			
ressources	64	63	64
autres justificatifs	55	62	57

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Pour les 6 % de personnes ayant eu des difficultés

Tableau II.15 - Y a-t-il des pièces justificatives que vous n'avez pu fournir?

	anciens	nouveaux	ensemble
oui	13	22	16
non	87	78	84

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau II.16 - Pour remplir les formalités, vous ou une autre personne du foyer vous êtes déplacé

	anciens	nouveaux	ensemble
une seule fois	43	36	41
deux fois	25	33	27
trois fois ou plus	7	13	9
non déplacé	20	12	18
ne sait pas	3	3	3
non réponse	3	3	3
total	100	100	100

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau II.17 - Les formalités pour bénéficier de la CMU complémentaire vous ont paru

	anciens	nouveaux	ensemble
simples	42	37	40
assez simples	32	37	33
assez compliquées	13	14	13
compliquées	8	6	7
ne sait pas	3	4	3
non réponse	3	3	3
total	100	100	100

Tableau II.18 - Quel a été le délai entre le moment où vous avez rempli le formulaire et le moment où vous avez eu une attestation vous permettant de bénéficier de la CMU complémentaire ?

	anciens	nouveaux	ensemble
moins de 2 semaines	14	12	14
2 à 3 semaines	24	24	24
3 semaines à moins d'1			
mois	21	28	23
1 mois et plus	22	27	23
procédure d'accès			
immédiat	4	2	4
ne sait pas	11	5	10
non réponse	3	3	3
total	100	100	100

Tableau II.19 - Quel a été le délai entre le moment où vous avez rempli le formulaire et le moment où vous avez eu une attestation vous permettant de bénéficier de la CMU complémentaire ?

Comparaison 2000-2003

	2000	2003
moins de 2 semaines	15	14
2 à 3 semaines	21	24
3 semaines à moins d'1 mois		23
	17	
1 mois et plus	39	23
procédure d'accès immédiat		4
	3	
ne sait pas	6	10
non réponse		3
total	100	100

Sources : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-novembre 2000

Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau II.20 - Savez vous jusqu'à quelle date vous êtes couvert par la CMU complémentaire ?

	anciens	nouveaux	ensemble
oui	87	84	86
non	10	14	11
non réponse	3	3	3
total	100	100	100

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau II.21 - Lors du prochain renouvellement de vos droits à la CMU, pensez vous avoir de nouveau droit à la CMU pour une nouvelle période d'un an

(c'est-à-dire remplir les conditions de ressources compte tenu de la composition de votre foyer)?

	anciens	nouveaux	ensemble
oui	89	86	88
non	8	11	9
non réponse	3	3	3
total	100	100	100

Tableau II.22 - Quelle est l'option de gestion choisie pour la CMU complémentaire ?

situation administrative	option caisse	option OC	pas choisi	nsp	nr	total
option caisse	69	3	25	2	1	100
option OC	42	41	12	5	0	100
	66	8	23	2	1	100

caisse= caisse d'assurance maladie OC = organisme complémentaire

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau II.23 - Proportion de personnes pensant qu'elles ont été bien conseillées pour effectuer leur choix

% de oui

	indication de l'option	
situation administrative	option caisse	option OC
option caisse	81	
option OC		82

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau II.24 - Raison du choix de l'option caisse

proximité du domicile	22
simplicité	56
sans raison particulière	22
total	100

ne sont pas présentés les résultats concernant les personnes dont la situation administrative est l'option organisme complémentaire.

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau II.25 - Raison du choix de l'option organisme complémentaire

avantage du contrat à la sortie du dispositif	25
protection complémentaire auprès d'un OC sur la liste	
autre raison	14
ne sait pas	5
total	100

ne sont pas présentés les résultats concernant les personnes dont la situation administrative est l'option caisse.

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau II.26 - Consultation de la liste des organismes complémentaires avant d'effectuer le choix

oui	49
non	51
total	100

Tableau II.27 - Raisons du choix de cet Organisme complémentaire (OC) en particulier

protection complémentaire auprès de cet OC, dans le passé	
assurance autre domaine	6
conseils de proche	11
autre raison	16
ne sait pas	7
total	100

III. État de santé déclaré des personnes interrogées

Les bénéficiaires de la CMU se déclarent en moins bon état de santé que l'ensemble de la population

Bien qu'ils soient plus jeunes que le reste de la population, les bénéficiaires de la CMU jugent leur état de santé de façon globalement plus défavorable : 12 % d'entre eux déclarent ainsi leur état de santé mauvais et 4 % très mauvais. Ce résultat est cohérent avec celui de l'enquête Santé et protection sociale du Credes (ESPS) menée en 2002, qui montre en la matière un écart de plus de 10 points entre les bénéficiaires de la CMU et le reste de la population³. De même, les bénéficiaires de la CMU sont plus nombreux à déclarer souffrir d'un problème de santé chronique (38 % des personnes interrogées en 2003, 34 % des bénéficiaires contre 31 % des non bénéficiaires dans l'ESPS en 2002). 30 % des personnes interrogées en 2003 déclarent en outre rencontrer depuis au moins six mois des limitations pour accomplir des activités courantes. À âge et sexe identique, ces écarts de santé perçue entre les bénéficiaires de la CMU et le reste de la population sont encore bien sûr plus importants.

De même, l'état de santé bucco-dentaire des bénéficiaires de la CMU apparaît plus dégradé que celui de l'ensemble de la population : si 17 % des personnes interrogées déclarent avoir toutes leurs dents intactes et en bon état, et 44 % toutes leurs dents dont certaines ont du être traitées ou remplacées, 22 % déclarent avoir perdu une partie de leurs dents et 17 % perdu toutes ou presque toutes leurs dents. L'écart est, d'après l'enquête ESPS 2002, globalement faible avec le reste de la population, mais à structure d'âge identique, il devient très significatif.

Un meilleur état de santé déclaré par les bénéficiaires affiliés depuis moins d'un an...

Les nouveaux bénéficiaires affiliés depuis moins d'un an sont plus nombreux que les personnes déjà couvertes par la CMU l'année précédente à qualifier leur état de santé de très bon (21 % contre 11 %), et moins nombreux à déclarer un état de santé moyen (26 % contre 37 %) (graphique 3). Ils déclarent également moins fréquemment souffrir d'un problème de santé chronique (30 % contre 41 %) ou être limité depuis au moins six mois dans leurs activités habituelles (23 % contre 32 %). Ces écarts entre nouveaux et anciens bénéficiaires s'observent notamment dans la tranche d'âge des 20-39 ans.

L'analyse « toutes choses égales par ailleurs »⁴, confirme ce meilleur état de santé perçu pour les nouveaux affiliés du dispositif.

_

³ Philippe LE FUR, Marc PERRONNIN « L'état de santé des bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire en 2002 », Questions d'économie de la santé, n° 76, décembre 2003, CREDES. 17 % des personnes interrogées déclaraient un état de santé mauvais ou très mauvais parmi les bénéficiaires de la CMU; pour les non bénéficiaires, cette même enquête n'en comptait que 6 % dans l'une de ces deux situations.

Estimation de modèles logistiques sur la proportion de personnes ayant déclaré un état de santé très bon, souffrir d'un problème de santé chronique, être limité depuis au moins six mois dans leurs activités habituelles. Les variables explicatives retenues étant le sexe, l'âge, le fait de vivre en couple ou non, le fait d'avoir ou non des enfants, le statut d'emploi de la personne interrogée et l'ancienneté du bénéfice de la CMU complémentaire.

... en particulier dans le domaine dentaire

De la même façon, les bénéficiaires couverts depuis moins d'un an par la CMU déclarent un meilleur état de santé dentaire que les anciens : ils sont 27 % à déclarer avoir toutes leurs dents intactes et en bon état au lieu de 14 % chez les anciens affiliés. Cet écart s'observe aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Il concerne essentiellement les 20-39 ans dont 35 % déclarent avoir toutes leurs dents intactes et en bon état chez les nouveaux bénéficiaires contre 18 % chez les anciens. De même, les nouveaux affiliés sont moins nombreux à déclarer avoir perdu une partie de leurs dents (15 % contre 24 %) ou perdu toutes ou presque toutes leurs dents (12 % contre 19 %).

Ce meilleur état de santé dentaire des nouveaux affiliés est également confirmé par l'analyse « toutes choses égales par ailleurs »⁵.

31 % des personnes enquêtées déclarent avoir une prothèse fixe de type couronne ou bridge, 26 % des 20-39 ans et 35 % des 40-59 ans, comme des 60-79 ans. Les femmes sont plus souvent concernées que les hommes, 34 % des femmes et 27 % des hommes.

De fait, c'est chez les personnes ayant déclaré avoir toutes leurs dents dont certaines ont du être traitées ou remplacées, que cette proportion est la plus élevée, avec 43 %, tandis que 25 % des personnes ayant déclaré avoir perdu leurs dents ont une ou plusieurs prothèses, et 30 % de celles qui ont perdu toutes ou presque toutes leurs dents.

Le port d'une prothèse fixe est plus fréquent chez les anciens bénéficiaires (33 %) que chez les nouveaux (27 %), cet écart s'observe quel que soit le sexe de la personne interrogée. Une partie de cet écart s'explique parce que les nouveaux bénéficiaires sont moins nombreux à avoir perdu une partie de leurs dents, ou perdu toutes ou presque toutes leurs dents. Toutefois parmi ces derniers, la proportion de personnes ayant une ou plusieurs prothèses fixes est plus élevée chez les anciens bénéficiaires (32 %/21 %).

19 % des personnes interrogées déclarent porter une prothèse dentaire amovible, 7 % des 20-39 ans, 25 % des 40-59 ans, 41 % des 60-79 ans et 66 % des 80 ans et plus. Le port de ce type de prothèse est le plus fréquent parmi les personnes ayant déclaré avoir perdu toutes ou presque toutes leurs dents, où il atteint 62 %. Cependant pour ces personnes 28 % ne déclarent aucune prothèse (ni fixe, ni amovible).

Les anciens bénéficiaires sont deux fois plus nombreux à porter une prothèse amovible : 22 % contre 10 %.

Toutefois parmi les personnes ayant déclaré ayant déclaré avoir perdu toutes ou presque toutes leurs dents, la proportion de personnes portant une prothèse amovible est assez proche : 63 % chez les anciens et 57 % chez les nouveaux.

_

⁵ Estimation de modèles logistiques sur le taux de personnes déclarant avoir toutes leurs dents intactes et en bon état, les variables explicatives retenues étant le statut d'emploi, l'âge, le fait d'avoir ou non des enfants et l'ancienneté du bénéfice de la CMU complémentaire

Le port de lunettes ou de lentilles concerne 54 % des personnes interrogées. Il augmente avec l'âge, passant de 35 % des 20-39 ans à 37 % entre 40 et 59 ans et 80 % des 60-79 ans.

AVERTISSEMENT

Dans les tableaux qui suivent les bénéficiaires affiliés depuis un an et plus sont désignés par le terme « anciens », les bénéficiaires affiliés depuis moins d'un an sont désignés sous le terme « nouveaux ».

Tableau III.1 - État de santé général

Comment est votre état de santé en général, diriez vous qu'il est...

	anciens	nouveaux	ensemble
très bon	11	21	13
bon	36	41	38
moyen	37	26	34
mauvais	12	9	12
très mauvais	4	3	4
ne sait pas	0	0	0
total	100	100	100

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau III.2 - État de santé général par tranches d'âge

Comment est votre état de santé en général, diriez vous qu'il est...

Anciens

	20-39	40-59	60-79	80 et plus	ensemble
très bon	17	7	7	0	11
bon	46	33	23	3	36
moyen	31	41	37	40	37
mauvais	5	14	24	42	12
très mauvais	2	4	8	14	4
ne sait pas	0	0	0	0	0
total	100	100	100	100	100

Nouveaux

	20-39	40-59	60-79	80 et plus	ensemble
très bon	28	11	4	2	20
bon	45	32	47	20	41
moyen	20	35	33	53	26
mauvais	5	16	14	25	10
très mauvais	1	6	2	0	3
ne sait pas	0	0	0	0	0
total	100	100	100	100	100

Anciens et nouveaux

	20-39	40-59	60-79	80 et plus	ensemble
très bon	20	8	7	0	13
bon	45	33	27	7	37
moyen	27	40	37	43	34
mauvais	5	15	22	38	12
très mauvais	2	5	7	11	4
ne sait pas	0	0	0	0	0
total	100	100	100	100	100

Tableau III.3 - Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?

	anciens	nouveaux	ensemble
oui	41	30	38
non	59	70	62
total	100	100	100

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau III.4 - Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ? par tranches d'âge

% de oui

	20-39	40-59	60-79	80 et plus	ensemble
anciens	26	46	60	77	41
nouveaux	16	47	63	77	30
ensemble	23	47	61	77	38

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau III.5 - Étes-vous limité depuis au moins six mois à cause d'un problème de santé dans les activités que les gens font habituellement ?

	anciens	nouveaux	ensemble
oui	32	24	30
non	68	76	70
total	100	100	100

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau III.6 - Étes-vous limité depuis au moins six mois à cause d'un problème de santé dans les activités que les gens font habituellement ? par tranches d'âge

% de oui

	20-39	40-59	60-79	80 et plus	ensemble
anciens	17	38	55	82	32
nouveaux	13	37	45	64	24
ensemble	16	37	53	78	30

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau III.7 - État de santé dentaire

Avez-vous?

	anciens	nouveaux	ensemble
toutes vos dents intactes et en bon			
état	14	27	17
toutes vos dents dont certaines ont du			
être traitées ou remplacées	43	46	44
perdu une partie de vos dents sans			
nécessiter de prothèse	24	15	22
perdu toutes ou presque toutes vos			
dents	19	12	17
ne sait pas	0	1	0
total	100	100	100

Tableau III.8 - État de santé dentaire par tranches d'âge

Anciens

	20-39	40-59	60-79	80 et plus	ensemble
toutes vos dents intactes et en bon					
état	18	13	5	0	14
toutes vos dents dont certaines ont du être traitées ou remplacées	51	40	37	4	43
perdu une partie de vos dents sans nécessiter de prothèse	24	26	19	9	24
perdu toutes ou presque toutes vos					
dents	8	21	39	87	19
ne sait pas	0	0	0	0	0
total	100	100	100	100	100

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Nouveaux

	20-39	40-59	60-79	80 et plus	ensemble
toutes vos dents intactes et en bon					
état	35	15	16	0	<u>27</u>
toutes vos dents dont certaines ont du être traitées ou remplacées	50	41	26	21	45
perdu une partie de vos dents sans nécessiter de prothèse	12	21	17	22	15
perdu toutes ou presque toutes vos					
dents	3	22	41	57	12
ne sait pas	1	1	0	0	1
total	100	100	100	100	100

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Anciens et nouveaux

	20-39	40-59	60-79	80 et plus	ensemble
toutes vos dents intactes et en bon					
état	24	13	7	0	<u>17</u>
toutes vos dents dont certaines ont du					
être traitées ou remplacées	50	40	35	7	44
perdu une partie de vos dents sans					
nécessiter de prothèse	20	25	18	12	22
perdu toutes ou presque toutes vos					
dents	6	21	40	80	17
ne sait pas	0	1	0	0	0
total	100	100	100	100	100

Tableau III.9 - Actuellement, en tenant compte des soins effectués diriez-vous que votre état de santé dentaire est...

	anciens	nouveaux	ensemble
très bon	10	15	11
bon	50	54	51
mauvais	32	24	30
très mauvais	8	7	7
ne sait pas	0	0	0
total	100	100	100

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau III.10 - Actuellement, en tenant compte des soins effectués diriez-vous que votre état de santé dentaire est ... par tranches d'âge

Nouveaux

	20-39	40-59	60-79	80 et plus	ensemble
très bon	13	8	9	0	10
bon	54	49	38	41	50
mauvais	26	36	39	42	32
très mauvais	7	6	13	17	8
ne sait pas	0	0	2	1	0
total	100	100	100	100	100

Anciens

	20-39	40-59	60-79	80 et plus	ensemble
très bon	19	8	10	5	15
bon	56	52	45	18	54
mauvais	19	31	35	27	24
très mauvais	5	9	9	34	7
ne sait pas	0	1	0	17	0
total	100	100	100	100	100

Anciens et nouveaux

	20-39	40-59	60-79	80 et plus	ensemble
très bon	15	8	9	1	11
bon	55	50	39	36	51
mauvais	23	35	38	38	30
très mauvais	6	7	12	21	7
ne sait pas	0	0	1	4	0
total	100	100	100	100	100

Tableau III.11 - Portez-vous

% de oui

	anciens	nouveaux	ensemble
des lunettes ou des lentilles	57	46	54
une prothèse auditive	2	1	2
une ou plusieurs prothèses dentaires fixes	33	27	31
une prothèse dentaire amovible	22	10	19
une autre prothèse	2	2	2

IV. Accès aux soins, renoncement à des soins pour raisons financières avant de bénéficier de la CMU, et soins commencés depuis

43 % des ménages de nouveaux affiliés avaient renoncé à des soins avant la CMU

Les nouveaux bénéficiaires enquêtés en 2003 sont entrés dans le dispositif entre avril et octobre 2002. 43 % des ménages concernés déclarent avoir renoncé à au moins un soin, pour des raisons financières, dans les mois précédant leur affiliation à la CMU (voir encadré méthodologie de l'enquête sur la mesure du renoncement aux soins). Ce renoncement concernait principalement les soins dentaires (23 % des ménages), les prothèses dentaires (14 %), l'optique (14 %) et les consultations de spécialistes (10 %). Ce renoncement aux soins apparaît toutefois moins fréquent que celui observé fin 2000 où il concernait 58 % des ménages récemment entrés dans le dispositif.

Au niveau individuel et non plus des ménages, le renoncement à au moins un soin concernait avant leur affiliation à la CMU près d'un nouveau bénéficiaire sur quatre : 12 % avaient renoncé à des soins dentaires, 7 % à des soins d'optique, 6 % à des prothèses dentaires. Le renoncement aux soins mesuré au niveau des personnes a également diminué par rapport à 2000, où il concernait 34 % des nouveaux affiliés à la CMU (cet écart est confirmé à structure identique d'âge et de sexe).

Les nouveaux bénéficiaires de la CMU ont été nombreux à engager des soins depuis leur affiliation.

Une autre manière d'appréhender l'impact de la CMU sur le recours aux soins est de repérer les personnes qui, ayant renoncé à des soins avant de se voir ouvrir le bénéfice de la CMU, ont été amenés à engager des soins depuis. La proportion des ménages dans cette situation demeure à la fois stable et forte entre 2000 et 2003 : comme en 2000, 71 % des ménages de nouveaux affiliés ont ainsi entamé des soins depuis qu'ils disposent de la CMU. Cette proportion a augmenté entre 2000 et 2003 pour les prothèses dentaires (de 35 % à 49 %) et pour les soins optiques (passant de 47 % à 61 %).

Au niveau individuel, ce sont de la même façon plus de 70 % des nouveaux bénéficiaires qui avaient renoncé à au moins un soin avant la CMU qui en ont entamé depuis son obtention. Pour les prothèses dentaires, et les soins optiques la proportion de personnes ayant commencé des soins a aussi progressé, respectivement de 38 à 47 % et de 48 à 62 %.

22 % des ménages bénéficiaires de la CMU depuis plus d'un an avaient également renoncé à des soins

Malgré le bénéfice de la CMU, 22 % des ménages bénéficiaires de la CMU depuis plus d'un an déclarent également avoir renoncé au moins à un soin dans les douze derniers mois pour raisons financières (voir encadré méthodologie de l'enquête la mesure du renoncement aux soins) Ce renoncement concerne les soins ou les prothèses dentaires pour 14 % des ménages, les soins optiques pour 7 % d'entre eux et la consultation de spécialistes pour 4 %.

AVERTISSEMENT

Dans les tableaux qui suivent les bénéficiaires affiliés depuis un an et plus sont désignés par le terme « anciens », les bénéficiaires affiliés depuis moins d'un an sont désignés sous le terme « nouveaux ».

A. Recours aux soins

Tableau IV.1 - D'une manière générale quand vous avez un problème de santé tels que : fatigue, ou gêne, douleur, fièvre... que faites-vous le plus souvent ?

	anciens	nouveaux	ensemble
vous prenez un médicament que vous avez chez vous	37	35	36
vous demandez conseil à votre entourage	1	3	1
vous demandez conseil à votre pharmacien et vous achetez des médicaments sans ordonnance	3	5	4
vous allez voir un médecin	41	29	37
vous ne faites rien	12	15	13
sans objet, vous n'avez pas de problème de santé	4	10	5
ça dépend	2	3	2
nsp	0	0	0
total	100	100	100

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau IV.2 - La dernière fois que vous avez eu un problème de santé tels que : fatigue, ou gêne,douleur, fièvre... qu' avez-vous fait ?

	anciens	nouveaux	ensemble
vous avez pris un médicament que vous aviez chez vous	34	34	34
vous avez demandé conseil à votre entourage	1	1	1
vous avez demandé conseil à votre pharmacien et vous avez acheté des médicaments sans ordonnance	3	4	3
vous êtes allé voir un médecin	45	36	43
vous n'avez rien fait	11	15	12
sans objet, vous n'avez pas de problème de santé	5	10	6
nsp	0	0	0
total	100	100	100

Tableau IV.3 - Pour vous, en cas de problème de santé urgent, à qui vous adressez-vous le plus souvent de manière générale ?

	anciens	nouveaux	ensemble
généraliste habituel	43	40	42
autre généraliste	5	4	5
spécialiste dans un cabinet	1	2	2
dispensaire, centre de santé gratuit	1	1	1
SOS médecins	6	3	5
hôpital	25	25	25
sans objet, vous n'avez pas de problème de santé urgent	16	22	18
ça dépend	2	2	2
nsp	0	0	0
autre	0	1	0
total	100	100	100

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

si à l'hôpital

Où vous adressez-vous en premier lieu?

	anciens	nouveaux	ensemble
consultations externes	4	6	5
urgences	93	92	92
vous ne savez pas	3	2	3
total	100	100	100

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau IV.4 - La dernière fois que vous, personnellement avez eu un problème de santé urgent, à qui vous vous êtes-vous adressé ?

	anciens	nouveaux	ensemble
généraliste habituel	36	30	34
autre généraliste	5	3	5
spécialiste dans un cabinet	2	3	2
dispensaire, centre de santé gratuit	0	1	1
SOS médecins	5	3	4
hôpital	21	19	21
sans objet, vous n'avez pas de problème de santé urgent	30	40	32
nsp	1	1	1
autre	1	0	0
nsp	0	0	0
total	100	100	100

Où vous vous êtes-vous adressé en premier lieu?

	anciens	nouveaux	ensemble
consultations externes	6	11	7
urgences	92	89	91
vous ne savez pas	2	0	1
total	100	100	100

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau IV.5 - Le plus souvent, quand vous avez un problème de santé en dehors d'une urgence et que vous voulez voir un médecin, à qui vous adressez-vous en premier ?

	anciens	nouveaux	ensemble
généraliste habituel	79	75	78
autre généraliste	10	7	9
spécialiste dans un cabinet	1	1	1
dispensaire, centre de santé gratuit	1	2	1
SOS médecins	0	1	0
hôpital	2	3	2
sans objet, vous n'avez pas de problème de santé en dehors d'une urgence	4	11	6
ça dépend	1	1	1
nsp	0	0	0
autre	0	0	0
total	100	100	100

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

si à l'hôpital

Où vous adressez-vous en premier lieu?

	anciens	nouveaux	ensemble
consultations externes	53	63	56
urgences	47	37	44
total	100	100	100

Tableau IV.6 - La dernière fois que vous avez eu un problème de santé en dehors d'une urgence et que vous êtes allé voir un médecin, à qui vous êtes-vous adressé en premier ?

	anciens	nouveaux	ensemble
généraliste habituel	80	72	78
autre généraliste	8	7	8
spécialiste dans un cabinet	2	3	2
dispensaire, centre de santé gratuit	1	2	2
SOS médecins	0	1	0
hôpital	2	2	2
sans objet, vous n'avez pas de problème de santé en	6	13	8
dehors d'une urgence			
total	100	100	100

Où vous êtes-vous adressé en premier lieu?

	anciens	nouveaux	ensemble
consultations externes	60	84	67
urgences	40	16	33
total	100	100	100

Tableau IV.7 - Pour un enfant, en cas de problème de santé urgent, à qui vous adressez-vous ?

	anciens	nouveaux	ensemble
généraliste habituel	38	30	36
autre généraliste	4	3	4
pédiatre habituel	4	7	4
autre pédiatre	1	1	1
spécialiste dans un cabinet	1	0	0
PMI	1	1	1
dispensaire, centre de santé gratuit	1	1	1
SOS médecins	5	6	5
hôpital	32	34	33
sans objet, votre enfant n'a pas de problème de santé urgent	11	14	12
ça dépend	2	1	2
nsp	0	2	1
autre	1	1	1
total	100	100	100

Où vous adressez-vous en premier lieu?

	anciens	nouveaux	ensemble
consultations externes	3	2	3
urgences	97	97	97
vous ne savez pas	1	1	1
total	100	100	100

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau IV.8 - La dernière fois qu'un de vos enfants a eu un problème de santé urgent, à qui vous êtes-vous adressé ?

	anciens	nouveaux	ensemble
généraliste habituel	32	22	30
autre généraliste	5	4	5
pédiatre habituel	2	4	3
autre pédiatre	0	1	0
spécialiste dans un cabinet	0	0	0
PMI	1	1	1
dispensaire, centre de santé gratuit	1	1	1
SOS médecins	5	5	5
hôpital	32	33	32
sans objet, votre enfant n'a pas de problème de santé urgent	20	27	21
nsp	0	3	1
autre	1	0	1
total	100	100	100

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

si à l'hôpital

Où vous êtes-vous adressé en premier lieu?

	anciens	nouveaux	ensemble
consultations externes	5	7	5
urgences	95	93	95
total	100	100	100

Tableau IV.9 - En règle générale, quand un de vos enfants a un problème de santé en dehors d'une urgence et que vous allez voir un médecin, où vous adressez-vous en premier ?

	anciens	nouveaux	ensemble
généraliste habituel	75	63	73
autre généraliste	6	7	7
pédiatre habituel	5	9	6
autre pédiatre	1	2	1
spécialiste dans un cabinet	1	1	1
PMI	2	4	2
dispensaire, centre de santé gratuit	1	2	1
SOS médecins	0	0	0
hôpital	2	4	3
sans objet, votre enfant n'a pas de problème de	4	3	4
santé en dehors d'un urgence			
ça dépend	1	2	1
nsp	0	3	1
autre	1	0	1
total	100	100	100

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

si à l'hôpital

Où vous adressez-vous en premier lieu?

	anciens	nouveaux	ensemble
consultations externes	21	0	15
urgences	79	100	85
total	100	100	100

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau IV.10 - La dernière fois qu'un de vos enfants a eu un problème de santé, en dehors d'une urgence et que vous êtes allé voir un médecin, où vous êtes vous adressé en premier ?

	anciens	nouveaux	ensemble
généraliste habituel	76	63	74
autre généraliste	6	7	6
pédiatre habituel	6	9	7
autre pédiatre	1	2	1
spécialiste dans un cabinet	1	2	1
PMI	1	3	1
dispensaire, centre de santé gratuit	2	2	2
SOS médecins	0	0	0
hôpital	2	3	2
sans objet, votre enfant n'a pas de problème de santé en dehors d'un urgence	6	5	5
nsp	0	2	1
autre	0	1	1
total	100	100	100

Où vous adressez-vous en premier lieu?

	anciens	nouveaux	ensemble
consultations externes	26	0	19
urgences	71	100	78
vous ne savez pas	3	0	2
total	100	100	100

B. Renoncement aux soins, commencement de soins, intention de commencer des soins des bénéficiaires affiliés depuis moins d'un an (nouveaux)

Tableau IV.11 - Proportion de ménages affiliés à la CMU depuis moins d'un an, ayant renoncé à des soins

23
14
1
14
6
10
0
3
3 5
1
3 2
2
1
2

au moins un soin 43

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau IV.12 - Proportion de ménages ayant commencé ou ayant l'intention de commencer des soins parmi les ménages affiliés à la CMU depuis moins d'un an, ayant renoncé à des soins

	commencé des soins	intention de commencer des
		soins
soins dentaires	61	8
prothèses dentaires	49	11
orthodontie	10	9
optique	61	12
cons° gen	79	2
cons° spec	62	12
soins inf	17	0
kiné	32	14
médicaments	72	3
pansements appareillages	31	0
analyses	59	7
radio	54	7
opération	54	1
autre cons	33	0
au moins un soin	l 71	l c

Lire ainsi le tableau : parmi les ménages ayant renoncé à au moins un soin, avant de bénéficier de la CMU, 71 % ont commencé au moins un soin depuis qu'ils ont la CMU et 0 % avaient l'intention d'en commencer un. Parmi les ménages ayant renoncé à des soins dentaires, 61 % avaient commencé des soins dentaires depuis qu'ils ont la CMU, 8 % avaient l'intention d'en commencer.

Tableau IV.13 - Proportion de personnes affiliées à la CMU depuis moins d'un an, ayant renoncé à des soins

soins dentaires	12
prothèses dentaires	6
orthodontie	1
optique	7
cons° gen	4
cons° spec	5
soins inf	0
kiné	1
médicaments	3
pansements appareillages	1
analyses	2
radio	1
opération	1
autre cons	1
au maine un cain	2/

au moins un soin 24

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau IV.14 - Proportion de personnes ayant commencé ou ayant l'intention de commencer des soins parmi les personnes affiliées à la CMU depuis moins d'un an, ayant renoncé à des soins

	commencé des soins	intention de commencer des soins
soins dentaires	60	11
prothèses dentaires	47	11
orthodontie	11	9
optique	62	12
cons° gen	82	1
cons° spec	59	12
soins inf	18	0
kiné	13	14
médicaments	66	10
pansements appareillages	47	0
analyses	60	11
radio	58	6
opération	54	1
autre cons	33	0
au moins un soin	71	2

Lire ainsi le tableau : parmi les personnes ayant renoncé à au moins un soin, avant de bénéficier de la CMU, 71 % ont commencé au moins un soin depuis qu'ils ont la CMU et 2 % avaient l'intention d'en commencer un. Parmi les personnes ayant renoncé à des soins dentaires, avant de bénéficier de la CMU, 60 % avaient commencé un soins dentaire et 11 % avaient l'intention d'en commencer un.

é

1. Renoncement aux soins pour raisons financières, antérieur à la CMU, des ménages bénéficiaires affiliés depuis moins d'un an (nouveaux)

Tableau IV.15 - Proportion de ménages ayant renoncé à des soins avant la CMU Comparaison 2000-2003

Ménages bénéficiaires affiliés depuis moins d'un an

	2000	2003
soins dentaires	37	23
prothèses dentaires	20	14
orthodontie	6	1
optique	25	14
cons° gen	9	6
cons° spec	12	10
soins inf	3	0
kiné	8	3
médicaments	9	5
pansements appareillages	2	1
analyses	7	3
radio	7	2
opération	3	1
autre cons	1	2

au moins un soin 58 43

Sources : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-novembre 2000

Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau IV.16 - Proportion de ménages ayant renoncé à des soins avant la CMU, selon le type de ménage

Ménages bénéficiaires affiliés depuis moins d'un an

	personne seule	couple sans enfant	famille monoparentale	couple avec enfants	autres
soins dentaires	18	21	24	25	28
prothèses dentaires	16	14	15	9	19
orthodontie	1	1	1	2	0
optique	12	18	16	10	15
cons° gen	6	4	6	7	8
cons° spec	7	13	11	8	18
soins inf	0	1	1	0	0
kiné	2	3	3	2	1
médicaments	3	4	6	4	10
pansements appareillages	1	0	1	1	1
analyses	3	3	5	2	6
radio	2	1	4	3	2
opération	1	0	3	1	0
autre cons	0	3	4	0	4
au moins un soin	38	44	47	39	55

Tableau IV.17 - Proportion de ménages ayant renoncé à des soins avant la CMU, selon l'âge de la personne de référence

Γ	20-39	40-59	60 et +	total
soins dentaires	24	24	18	23
prothèses dentaires	10	18	13	14
orthodontie	1	2	0	1
optique	9	18	14	14
cons° gen	7	6	4	6
cons° spec	12	9	9	10
soins inf	0	0	0	0
kiné	2	4	0	3
médicaments	5	6	3	5
pansements appareillages	0	1	2	1
analyses	3	5	0	3
radio	2	3	1	3
opération	1	2	0	1
autre cons	1	1	5	2
			_	
au moins un soin	45	42	41	43

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau IV.18 - Proportion de ménages ayant renoncé à des soins avant la CMU, selon le sexe de la personne de référence

Ménages bénéficiaires affiliés depuis moins d'un an

	masculin	féminin	total
soins dentaires	25	19	23
prothèses dentaires	13	14	14
orthodontie	1	1	1
optique	12	16	14
cons° gen	6	6	6
cons° spec	8	13	10
soins inf	0	0	0
kiné	3	3	3
médicaments	4	7	5
pansements appareillages	0	2	1
analyses	2	5	3
radio	2	3	2
opération	1	2	1
autre cons	1	3	2
au moine un coin	/13	/13	/13

Tableau IV.19 - Proportion de ménages ayant renoncé à des soins avant la CMU, selon le statut d'emploi de la personne de référence

	actif	chômeur	retraité	inactif	total
	occupé				
soins dentaires	21	28	16	21	23
prothèses dentaires	11	16	15	13	14
orthodontie	2	1	1	1	1
optique	10	14	15	18	14
cons° gen	4	8	4	7	6
cons° spec	7	14	5	11	10
soins inf	0	0	0	1	0
kiné	2	2	0	5	3
médicaments	5	6	2	5	5
pansements appareillages	1	0	1	2	1
analyses	1	5	0	5	3
radio	2	3	0	4	2
opération	1	1	0	3	1
autre cons	0	3	5	0	2
au moins un soin	39	50	39	40	43

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-mars 2003

Tableau IV.20 - Proportion de ménages ayant renoncé à des soins avant la CMU, selon la perception du RMI par au moins l'un des membres du ménage

Ménages bénéficiaires affiliés depuis moins d'un an

	perception du RMI				
	oui	non	total		
soins dentaires	24	22	23		
prothèses dentaires	13	14	14		
orthodontie	0	1	1		
optique	15	13	14		
cons° gen	6	6	6		
cons° spec	9	10	10		
soins inf	1	0	0		
kiné	4	2	3		
médicaments	4	5	5		
pansements appareillages	1	1	1		
analyses	3	3	3		
radio	2	3	2		
opération	0	2	1		
autre cons	1	2	2		
au moins un soin	12	11	13		

2. Commencement des soins des ménages affiliés depuis moins d'un an (nouveaux)

Les résultats présentés concernent la proportion de ménages, affiliés à la CMU complémentaire depuis moins d'un an, ayant commencé des soins parmi ceux qui y avaient renoncé pour raisons financières.

Tableau IV.21 - Proportion de ménages ayant commencé des soins Comparaison 2000-2003

Ménages bénéficiaires affiliés depuis moins d'un an

	2000	2003
soins dentaires	66	61
prothèses dentaires	35	49
orthodontie	22	10
optique	47	61
cons° gen	71	79
cons° spec	61	62
soins inf	35	17
kiné	19	32
médicaments	64	72
pansements appareillages	22	31
analyses	58	59
radio	51	54
opération	35	54
autre cons	23	33

au moins un soin 71 71

Sources : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-novembre 2000

Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau IV.22 - Proportion de ménages ayant commencé des soins selon le type de ménage

Ménages bénéficiaires affiliés depuis moins d'un an

	personne seule	couple sans enfant	famille monoparentale	couple avec enfants	autres	total
soins dentaires	75	68	59	63	34	62
prothèses dentaires	51	63	48	46	34	49
orthodontie	0	0	29	8		10
optique	40	73	68	68	58	61
cons° gen	76	76	79	85	76	79
cons° spec	74	52	54	64	69	62
soins inf	100	10	0	0		17
kiné	45	25	0	52	100	33
médicaments	68	96	68	47	100	73
pansements appareillages	0	0	70	29	21	31
analyses	29	75	92	83	0	59
radio	10	67	59	79	50	55
opération	11	33	59	100		54
autre cons	100	100	0		37	33
au moins un soin	71	83	65	68	76	71

Tableau IV.23 - Proportion de ménages ayant commencé des soins selon l'âge de la personne de référence

[20-39	40-59	60 et +	total
soins dentaires	66	64	33	62
prothèses dentaires	51	57	12	49
orthodontie	6	13	0	10
optique	52	64	67	61
cons° gen	87	72	68	79
cons° spec	59	68	55	62
soins inf	33	6	0	17
kiné	15	42	37	33
médicaments	84	56	100	73
pansements appareillages		42	6	31
analyses	33	75	72	59
radio	48	53	90	55
opération	81	48	100	54
autre cons	42	0	45	33
au moins un soin	69	78	59	71

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau IV.24 - Proportion de ménages ayant commencé des soins selon le sexe de la personne de référence

Ménages bénéficiaires affiliés depuis moins d'un an

	masculin	féminin	total
soins dentaires	63	57	61
prothèses dentaires	52	43	49
orthodontie	7	15	10
optique	65	57	61
cons° gen	78	80	79
cons° spec	55	69	62
soins inf	31	0	17
kiné	44	15	32
médicaments	70	73	72
pansements appareillages	30	32	31
analyses	68	51	59
radio	77	30	54
opération	90	42	54
autre cons	56	18	33
au moins un soin	71	71	71

Tableau IV.25 - Proportion de ménages ayant commencé des soins selon le statut d'emploi de la personne de référence

	actif	chômeur	retraité	inactif	total
	occupé				
soins dentaires	61	60	49	69	61
prothèses dentaires	59	47	12	60	49
orthodontie	5	47	0	0	10
optique	53	58	62	71	61
cons° gen	100	80	61	63	79
cons° spec	64	55	41	78	62
soins inf	0	77	0	0	17
kiné	28	40	0	32	32
médicaments	74	85	100	43	72
pansements appareillages	0	0	17	48	31
analyses	82	42	54	75	59
radio	75	40	58	56	54
opération	97	58		34	54
autre cons	100	2	68		33
au moins un soin	70	70	68	77	71

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau IV.26 - Proportion de ménages ayant commencé des soins selon la perception du RMI par au moins l'un des membres du ménage

Ménages bénéficiaires affiliés depuis moins d'un an

	perception du RMI				
	oui	non	total		
soins dentaires	59	63	61		
prothèses dentaires	61	43	49		
orthodontie	44	4	10		
optique	62	61	61		
cons° gen	79	79	79		
cons° spec	56	65	62		
soins inf	24	0	17		
kiné	30	35	32		
médicaments	53	78	72		
pansements appareillages	0	61	31		
analyses	54	61	59		
radio	21	67	54		
opération	28	57	54		
autre cons	40	30	33		
au moins un soin	72	71	71		

3. Intention de commencer des soins des ménages affiliés depuis moins d'un an (nouveaux)

Les résultats présentés concernent la proportion de ménages affiliés à la CMU depuis moins d'un an, n'ayant pas commencé de soins mais ayant l'intention d'en commencer, parmi les ménages qui avaient renoncé à des soins pour raisons financières

Tableau IV.27 - Proportion de ménages ayant l'intention de commencer des soins Comparaison 2000-2003

Ménages bénéficiaires affiliés depuis moins d'un an

	2000	2003
soins dentaires	22	8
prothèses dentaires	40	11
orthodontie	32	9
optique	35	12
cons° gen	6	2
cons° spec	18	12
soins inf	25	0
kiné	27	14
médicaments	11	3
pansements appareillages	6	0
analyses	5	7
radio	16	7
opération	22	1
autre cons	19	0

au moins un soin 21 0
Sources : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-novembre 2000
Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau IV.28 - Proportion de ménages ayant l'intention de commencer des soins selon le type de ménage

i i giri i i i i i i i i i i i i i i i i	personne	couple	famille	couple	autres	total
	seule	sans	monoparentale	avec		
		enfant		enfants		
soins dentaires	5	13	2	5	30	8
prothèses dentaires	4	1	11	14	30	11
orthodontie	8	0	0	13		9
optique	29	5	12	3	8	12
cons° gen	0	24	0	0	0	2
cons° spec	9	27	11	0	15	12
soins inf	0	0	0	0		0
kiné	52	20	0	0	0	15
médicaments	0	0	7	5	0	3
pansements appareillages	0	0	0	0	0	0
analyses	28	0	0	3	0	7
radio	35	0	0	1	0	8
opération	4	0	0	0		1
autre cons	0	0	0		0	0
au moins un soin	0	0	0	0	0	0

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau IV.29 - Proportion de ménages ayant l'intention de commencer des soins selon l'âge de la personne de référence

Ménages bénéficiaires affiliés depuis moins d'un an

	20-39	40-59	60 et +	total
soins dentaires	6	6	26	8
prothèses dentaires	6	8	28	11
orthodontie	5	11	0	9
optique	4	20	1	12
cons° gen	0	5	0	2
cons° spec	11	13	12	12
soins inf	0	0	0	
kiné	13	16	0	14
médicaments	3	4	0	3
pansements appareillages		0	0	0
analyses	17	1	0	7
radio	0	14	0	7
opération	0	1		1
autre cons	0	0	0	0
au moins un soin	0	0	0	0

Tableau IV.30 - Proportion de ménages ayant l'intention de commencer des soins selon le sexe de la personne de référence

	masculin	féminin	total
soins dentaires	8	9	8
prothèses dentaires	7	17	11
orthodontie	12	4	9
optique	8	17	12
cons° gen	3	0	2
cons° spec	15	9	12
soins inf	0	0	0
kiné	14	16	14
médicaments	2	4	3
pansements appareillages	0	0	0
analyses	15	0	7
radio	2	13	7
opération	4	0	1
autre cons	0	0	0
au moins un soin	0	0	0

au moins un soin00Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau IV.31 - Proportion de ménages ayant l'intention de commencer des soins selon le statut d'emploi de la personne de référence

Ménages bénéficiaires affiliés depuis moins d'un an

	actif	chômeur	retraité	inactif	total
	occupé				
soins dentaires	11	3	39	3	8
prothèses dentaires	10	6	32	7	11
orthodontie	16	8	0	0	9
optique	14	16	1	12	12
cons° gen	0	5	0	0	2
cons° spec	18	7	27	12	12
soins inf	0	0	0	0	0
kiné	31	0	0	13	14
médicaments	4	0	0	7	3
pansements appareillages	0	0	0	0	0
analyses	3	13	0	0	7
radio	2	1	0	16	7
opération	0	0		2	1
autre cons	0	0	0		0
au moins un soin	0	0	0	0	0

Tableau IV.32 - Proportion de ménages ayant l'intention de commencer des soins selon la perception du RMI par au moins l'un des membres du ménage

	perception du RMI			
	oui	non	total	
soins dentaires	2	12	8	
prothèses dentaires	4	14	11	
orthodontie	0	10	9	
optique	17	10	12	
cons° gen	0	3	2	
cons° spec	11	12	12	
soins inf	0	0	0	
kiné	21	9	14	
médicaments	0	4	3	
pansements appareillages	0	0	0	
analyses	0	10	7	
radio	26	0	7	
opération	0	1	1	
autre cons	0	0	0	
au moins un soin	0	0	0	

4. Renoncement aux soins pour raisons financières, antérieur à la CMU, des individus bénéficiaires de la CMU, affiliés depuis moins d'un an (nouveaux)

Tableau IV.33 - Proportion de personnes ayant renoncé à des soins avant la CMU Comparaison 2000-2003

bénéficiaires affiliés depuis moins d'un an

	2000	2003
soins dentaires	20	12
prothèses dentaires	9	6
orthodontie	3	1
optique	12	7
cons° gen	5	4
cons° spec	6	5
soins inf	1	0
kiné	4	1
médicaments	5	3
pansements appareillages	1	1
analyses	3	2
radio	3	1
opération	1	1
autre cons	1	1
au moins un soin	34	24

Sources : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-novembre 2000 Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau IV.34 - Proportion de personnes ayant renoncé à des soins avant la CMU, selon l'âge

bénéficiaires affiliés depuis moins d'un an

	0-19	20-39	40-59	60 et +	total
soins dentaires	3	16	20	13	12
prothèses dentaires	0	7	16	7	6
orthodontie	0	1	0	0	1
optique	1	7	15	11	7
cons° gen	3	6	4	1	4
cons° spec	1	7	7	11	5
soins inf	0	0	0	0	0
kiné	1	1	3	0	1
médicaments	2	4	4	5	3
pansements appareillages	0	0	1	3	1
analyses	1	2	5	0	2
radio	1	1	3	0	1
opération	0	0	2	2	1
autre cons	0	1	1	5	1
au moins un soin	Q	31	35	33	2/

Tableau IV.35 - Proportion de personnes ayant renoncé à des soins avant la CMU, selon le sexe bénéficiaires affiliés depuis moins d'un an

	masculin	féminin	total
soins dentaires	13	11	12
prothèses dentaires	8	5	6
orthodontie	0	1	1
optique	6	8	7
cons° gen	4	4	4
cons° spec	3	7	5
soins inf	0	0	0
kiné	1	1	1
médicaments	3	4	3
pansements appareillages	0	1	1
analyses	1	3	2
radio	1	2	1
opération	0	1	1
autre cons	1	1	1
au moins un soin	24	24	24

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau IV.36 - Proportion de personnes ayant renoncé à des soins avant la CMU, selon le lien avec la personne de référence

bénéficiaires affiliés depuis moins d'un an

	pers de ref	conjoint	enfant	autre	total
soins dentaires	20	16	5	13	12
prothèses dentaires	14	4	2	5	6
orthodontie	0	0	1	1	1
optique	11	9	3	4	7
cons° gen	5	6	3	4	4
cons° spec	8	8	2	6	5
soins inf	0	0	0	0	C
kiné	2	1	0	2	1
médicaments	5	3	2	3	3
pansements appareillages	1	0	0	1	1
analyses	4	2	1	2	2
radio	2	2	0	2	1
opération	1	0	0	2	1
autre cons	2	0	0	0	1
au moine un coin	27	27	12	20	2/

au moins un soin3727Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau IV.37 - Proportion de personnes ayant renoncé à des soins avant la CMU, selon le statut d'emploi bénéficiaires affiliés depuis moins d'un an

	actif	chômeu r	retraité	inactif	total
	occupé				
soins dentaires	15	23	15	7	12
prothèses dentaires	9	12	8	3	6
orthodontie	2	0	0	0	1
optique	7	9	10	6	7
cons° gen	3	6	2	4	4
cons° spec	6	9	6	3	5
soins inf	0	1	0	0	0
kiné	1	2	0	1	1
médicaments	4	4	5	3	3
pansements appareillages	0	0	2	1	1
analyses	1	4	1	1	2
radio	1	2	1	1	1
opération	0	0	0	1	1
autre cons	1	2	3	0	1
au moins un soin	29	38	30	17	24

5. Commencement des soins des individus bénéficiaires de la CMU, affiliés depuis moins d'un an (nouveaux)

Les résultats présentés concernent la proportion de personnes, affiliées à la CMU complémentaire depuis moins d'un an, ayant commencé des soins parmi celles qui y avaient renoncé pour raisons financières.

Tableau IV.38 - Proportion de personnes ayant commencé des soins Comparaison 2000-2003

bénéficiaires affiliés depuis moins d'un an

	2000	2003
soins dentaires	60	60
prothèses dentaires	38	47
orthodontie	20	11
optique	48	62
cons° gen	75	82
cons° spec	60	59
soins inf	37	18
kiné	18	13
médicaments	70	66
pansements appareillages	33	47
analyses	57	60
radio	48	58
opération	35	54
autre cons	16	33
	0.0	7.1

au moins un soin 68 71
Sources : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-novembre 2000
Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau IV.39 - Proportion de personnes ayant commencé des soins selon l'âge

bénéficiaires affiliés depuis moins d'un an

	0-19	20-39	40-59	60 et plus	to ta l
soins dentaires	80	56	65	28	60
prothèses dentaires	21	41	55	7	47
orthodontie	51	0			11
optique	65	62	58	88	62
cons° gen	91	85	66	100	82
cons° spec	91	55	64	39	59
soins inf		15	35	0	18
kiné	43	22	40	0	34
médicaments	56	68	65	100	66
pansements appareillages	100		41	6	47
analyses	52	37	78	54	60
radio	100	49	53	58	58
opération	0	100	32	100	54
autre cons		47	0	38	33
au moins un soin	81	68	75	63	71

Tableau IV.40 - Proportion de personnes ayant commencé des soins selon le sexe

	masculin	féminin	total
soins dentaires	58	63	60
prothèses dentaires	50	42	47
orthodontie	4	16	11
optique	68	58	62
cons° gen	86	78	82
cons° spec	51	62	59
soins inf	33	6	18
kiné	45	22	34
médicaments	72	63	66
pansements appareillages	56	41	47
analyses	71	56	60
radio	86	44	58
opération	87	46	54
autre cons	28	36	33
au moins un soin	71	72	71

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau IV.41 - Proportion de personnes ayant commencé des soins selon le lien avec la personne de référence

bénéficiaires affiliés depuis moins d'un an

	pers de ref	conjoint	enfant	autre	total
soins dentaires	62	55	63	57	60
prothèses dentaires	49	24	29	97	47
orthodontie	0		14	9	11
optique	61	63	70	36	62
cons° gen	80	79	87	81	82
cons° spec	58	49	70	74	59
soins inf	34	22	0		18
kiné	23	76	18	100	34
médicaments	82	40	49	76	66
pansements appareillages	35	0	100	0	47
analyses	60	79	36	67	60
radio	49	46	100	59	58
opération	41	100	59	69	54
autre cons	28		52		33
au moins un soin	71	69	75	68	71

Tableau IV.42 - Proportion de personnes ayant commencé des soins selon le statut d'emploi bénéficiaires affiliés depuis moins d'un an

	actif	chômeur	retraité	inactif	total
	occupé				
soins dentaires	67	57	42	62	60
prothèses dentaires	55	40	7	56	47
orthodontie	10	0		14	11
optique	55	65	88	60	62
cons° gen	81	86	100	80	82
cons° spec	58	50	0	75	59
soins inf	0	28	0		18
kiné	33	39	0	32	34
médicaments	75	85	100	50	66
pansements appareillages	0	76	17	57	47
analyses	100	51	54	60	60
radio	74	54	58	54	58
opération	64	84		46	54
autre cons	100	1	100		33
au moins un soin	69	71	76	72	71

6. Intention de commencer des soins des individus bénéficiaires de la CMU, affiliés depuis moins d'un an (nouveaux)

Les résultats présentés concernent la proportion de personnes, affiliées à la CMU depuis moins d'un an, n'ayant pas commencé de soins mais ayant l'intention d'en commencer, parmi les personnes qui avaient renoncé à des soins pour raisons financières.

Tableau IV.43 - Proportion de personnes ayant l'intention de commencer des soins Comparaison 2000-2003

bénéficiaires affiliés depuis moins d'un an

	2000	2003
soins dentaires	22	11
prothèses dentaires	40	11
orthodontie	31	9
optique	33	12
cons° gen	6	1
cons° spec	16	12
soins inf	24	0
kiné	25	14
médicaments	8	10
pansements appareillages	5	0
analyses	4	11
radio	14	6
opération	22	1
autre cons	13	0
au moins un soin	20	2

Sources : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-novembre 2000 Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-Mars 2003

Tableau IV.44 - Proportion de personnes ayant l'intention de commencer des soins selon l'âge de la personne

	0-19	20-39	40-59	60 et plus	total
soins dentaires	6	15	6	15	11
prothèses dentaires	0	16	8	2	11
orthodontie	0	11			9
optique	5	6	19	0	12
cons° gen	0	0	6	0	1
cons° spec	2	9	15	31	12
soins inf		0	0	0	0
kiné	0	23	13	0	14
médicaments	27	7	0	0	10
pansements appareillages	0		0	0	0
analyses	48	15	1	0	11
radio	0	0	13	0	6
opération	0	0	2	0	1
autre cons		0	0	0	0
au moins un soin	6	2	1	0	2

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau IV.45 - Proportion de personnes ayant l'intention de commencer des soins selon le sexe bénéficiaires affiliés depuis moins d'un an

	masculin	féminin	total
soins dentaires	14	7	11
prothèses dentaires	13	9	11
orthodontie	17	2	9
optique	10	14	12
cons° gen	3	0	1
cons° spec	17	10	12
soins inf	0	0	0
kiné	15	13	14
médicaments	18	5	10
pansements appareillages	0	0	0
analyses	17	9	11
radio	2	8	6
opération	5	0	1
autre cons	0	0	0
au moins un soin	3	1	2

Tableau IV.46 - Proportion de personnes ayant l'intention de commencer des soins selon le lien avec la personne de référence

bénéficiaires affiliés depuis moins d'un an

	pers de ref	conjoint	enfant	autre	total
		_			
soins dentaires	9	16	15	0	11
prothèses dentaires	8	12	34	0	11
orthodontie	8		11	0	9
optique	16	2	9	16	12
cons° gen	3	0	0	0	1
cons° spec	14	15	1	13	12
soins inf	0	0	0		0
kiné	16	0	22	0	14
médicaments	2	7	24	0	10
pansements appareillages	0	0	0	0	0
analyses	8	2	49	0	11
radio	10	0	0	0	6
opération	2	0	0	0	1
autre cons	0		0		0
au moins un soin	1	3	3	0	2

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau IV.47 - Proportion de personnes ayant l'intention de commencer des soins selon le statut d'emploi

bénéficiaires affiliés depuis moins d'un an

	actif	chômeur	retraité	inactif	total
	occupé				
soins dentaires	12	13	22	7	11
prothèses dentaires	9	14	4	9	11
orthodontie	0	90		0	9
optique	11	17	0	10	12
cons° gen	0	4	0	0	1
cons° spec	13	10	92	7	12
soins inf	0	0	0	0	0
kiné	35	12	0	11	14
médicaments	4	5	0	15	10
pansements appareillages	0	0	0	0	0
analyses	0	11	0	15	11
radio	2	1	0	12	6
opération	0	0		1	1
autre cons	0	0	0		0
			•		
au moins un soin	2	1	0	3	2

C. Renoncement aux soins des bénéficiaires affiliés depuis un an et plus (anciens), dans les douze derniers mois

1. Renoncement aux soins pour raisons financières, dans les douze derniers mois, des ménages bénéficiaires affiliés depuis un an et plus

Tableau IV.48 - Proportion de ménages ayant renoncé à des soins dans les douze derniers mois, selon le type de ménage

Ménages bénéficiaires affiliés depuis un an et plus

	personne seule	couple sans enfant	famille monoparentale	couple avec enfants	autres	total
soins et prothèses dentaires	13	10	15	14	19	14
orthodontie	1	1	3	2	0	2
optique	6	6	10	4	10	7
cons° gen	0	0	1	1	4	1
cons° spec	3	2	5	4	4	4
kiné	1	1	1	1	2	1
médicaments	0	0	0	1	0	0
pansements appareillages	0	0	0	0	0	0
analyses	0	0	0	1	0	0
radio	1	0	1	1	1	1
opération	0	1	1	1	1	1
autre cons	1	0	2	1	1	1
au moins un soin	22	15	27	21	24	22

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-2003

Tableau IV.49 - Proportion de ménages ayant renoncé à des soins dans les douze derniers mois, selon l'âge de la personne de référence

Ménages bénéficiaires affiliés depuis un an et plus

	20-39	40-59	60 et plus	total
soins et prothèses dentaires	14	15	13	14
orthodontie	1	3	1	2
optique	5	8	6	7
cons° gen	1	1	2	1
cons° spec	4	4	3	4
kiné	1	1	0	1
médicaments	0	1	0	0
pansements appareillages	0	0	0	0
analyses	0	0	0	0
radio	1	1	1	1
opération	0	1	1	1
autre cons	1	2	0	1

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

18

22

Tableau IV.50 - Proportion de ménages ayant renoncé à des soins dans les douze derniers mois, selon statut d'emploi de la personne de référence

Ménages bénéficiaires affiliés depuis un an et plus

	a c tif	chômeur	retraité	in a c tif	to ta l
	occupé				
soins et prothèses dentaires	15	16	11	13	14
orthodontie	2	2	1	2	2
optique	4	9	8	5	7
cons° gen	1	2	1	1	1
cons° spec	4	4	1	5	4
kiné	1	1	1	2	1
médicaments	1	0	0	0	0
pansements appareillages	0	0	0	0	0
analyses	0	0	0	0	0
radio	1	1	1	1	1
opération	0	1	0	1	1
autre cons	1	1	1	1	1
au moins un soin	22	24	17	22	22

2. Renoncement aux soins pour raisons financières, dans les douze derniers mois, des individus bénéficiaires affiliés depuis un an et plus

Tableau IV.51 - Proportion de personnes ayant renoncé à des soins dans les douze derniers mois, selon l'âge

bénéficiaires affiliés depuis un an et plus

	0-19	20-39	40-59	60 et plus	total
soins et prothèses dentaires	1	9	12	1	6
orthodontie	1	1	1	9	1
optique	1	3	6	4	3
cons° gen	1	1	1	0	1
cons° spec	1	2	2	2	2
kiné	0	0	1	0	0
médicaments	0	1	0	0	0
pansements appareillages	0	0	1	0	0
analyses	0	0	0	0	0
radio	0	0	0	0	0
opération	0	0	0	0	0
autre cons	0	0	1	1	0
au moins un soin	3	14	19	13	11

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau IV.52 - Proportion de personnes ayant renoncé à des soins dans les douze derniers mois, selon le sexe

bénéficiaires affiliés depuis un an et plus

	masculin	féminin	total
soins et prothèses dentaires	5	8	6
orthodontie	1	1	1
optique	2	3	3
cons° gen	1	0	1
cons° spec	1	2	2
kiné	0	1	0
médicaments	0	0	0
pansements appareillages	0	0	0
analyses	0	0	0
radio	0	0	0
opération	0	0	0
autre cons	0	1	0
	•	•	
au moins un soin	9	13	11

Tableau IV.53 - Proportion de personnes ayant renoncé à des soins dans les douze derniers mois, selon le lien avec la personne de référence

bénéficiaires affiliés depuis un an et plus

	pers de ref	conjoint	enfant	autre	total
soins et prothèses dentaires	12	9	2	5	6
orthodontie	1	1	1	0	1
optique	5	3	1	3	3
cons° gen	0	0	1	1	1
cons° spec	3	1	1	1	2
kiné	1	0	0	0	(
médicaments	1	0	0	3	(
pansements appareillages	0	1	0	0	(
analyses	0	0	0	0	(
radio	0	1	0	0	(
opération	0	0	0	0	(
autre cons	1	0	0	1	(
au moins un soin	18	13	5	9	11

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau IV.54 - Proportion de personnes ayant renoncé à des soins dans les douze derniers mois, selon le statut d'emploi

bénéficiaires affiliés depuis un an et plus

	actif	chômeur	retraité	inactif	total
	occupé				
soins et prothèses dentaires	10	12	6	4	6
orthodontie	1	1	0	1	1
optique	3	6	3	2	3
cons° gen	1	1	0	0	1
cons° spec	2	2	0	2	2
kiné	1	1	1	0	0
médicaments	1	1	0	0	0
pansements appareillages	1	0	0	0	0
analyses	0	0	0	0	0
radio	0	0	0	0	0
opération	0	0	0	0	0
autre cons	1	1	0	0	0
	-				-
au moins un soin	14	18	8	8	11

V. Opinions sur la CMU et relations avec les professionnels de santé

Les opinions favorables sur les changements apportés par la CMU progressent par rapport à 2000

80 % des personnes interrogées trouvent qu'il est plus facile, du point de vue financier, de se faire soigner depuis qu'elles ont la CMU. Le tiers payant est le principal motif de cette satisfaction (73 %). Une meilleure couverture et la gratuité de certains soins sont évoquées ensuite par environ un tiers des personnes interrogées.

Toutefois, une personne interrogée sur cinq indique qu'elle ne peut toujours pas effectuer certains soins, à cause de sommes trop importantes restant à sa charge, essentiellement en matière de soins et de prothèses dentaires ou d'optique. Ces déclarations confirment les analyses précédentes sur la permanence de certains renoncements aux soins.

On observe cependant en la matière un net progrès par rapport aux opinions des personnes interrogées à la fin 2000. En effet à cette date, les enquêtés étaient moins nombreux à indiquer qu'avec la CMU il était financièrement plus facile de se faire soigner (69 %) et le fait que des soins ne puissent être effectués en raison d'un reste à charge trop important était au contraire évoqué par davantage de personnes interrogées (30 %).

En revanche, les opinions se sont peu modifiées sur les possibilités effectives qu'offre la CMU de choisir un professionnel de santé exerçant en ville. À la question « à votre avis, le fait d'être à la CMU vous donne-t-il plus de possibilités pour choisir un médecin ou un autre professionnel de santé, par exemple de choisir un professionnel de santé qui a un cabinet en ville, au lieu d'aller dans un centre de santé gratuit, un dispensaire ou à l'hôpital ? » en 2003, encore moins de la moitié (41 %) des enquêtés ont répondu positivement (38 % fin 2000). Dans la pratique, seules 24 % des personnes interrogées indiquent une augmentation effective de leurs recours aux soins de ville. Ce changement de comportement est de façon cohérente majoritairement le fait des personnes ayant indiqué que la CMU offrait plus de possibilités de choisir un professionnel de santé en ville.

De plus, 29 % des personnes interrogées indiquent qu'il leur est arrivé de payer, au-delà du tarif prévu par la CMU pour se faire soigner, dont 14 % pour des soins optiques.

Les difficultés perçues dans les relations avec les professionnels de santé concernent, comme en 2000, moins d'un patient sur cinq

Comme en 2000, 19 % des personnes interrogées indiquent qu'il leur est arrivé de trouver gênant d'indiquer à un professionnel de santé qu'elles bénéficiaient de la CMU. Cette gêne est mentionnée en premier lieu auprès des médecins spécialistes (12 % des personnes interrogées), et moins souvent auprès des dentistes (8 %) et des médecins généralistes (7 %).

15 % des personnes interrogées déclarent qu'il leur est arrivé qu'un médecin ou un autre professionnel de santé refuse de les revoir ou de les recevoir parce qu'elles sont bénéficiaires

de la CMU. Les professionnels de santé le plus souvent cités sont les médecins spécialistes (7 % des personnes interrogées), les dentistes (6 %) et pour une moindre part, les médecins généralistes (2 %).

Parmi les 7 % des personnes interrogées ayant déclaré avoir fait l'expérience d'un refus de la part d'un médecin spécialiste, les trois quarts (5 %) ont pris contact avec un ou plusieurs autres médecins spécialistes et obtenu un rendez-vous.

Parmi les 6 % des personnes interrogées ayant fait l'expérience d'un refus de la part d'un dentiste, la plupart (5 %) ont pris contact avec un ou plusieurs autres dentistes et obtenu un rendez-vous.

L'opinion qui prévaut toutefois parmi les bénéficiaires de la CMU est globalement celle d'une égalité de traitement avec les autres assurés sociaux. Ainsi, 86 % des personnes interrogées indiquent avoir l'impression d'être considérées comme les autres patients dans leurs relations avec les professionnels de santé. Pour les personnes ayant fait l'expérience d'un refus de la part d'un professionnel de santé, l'opinion contraire est cependant quatre fois plus fréquente que pour les personnes n'ayant pas subi de tels refus (39 % contre 10 %).

AVERTISSEMENT

Dans les tableaux qui suivent les bénéficiaires affiliés depuis un an et plus sont désignés par le terme « anciens », les bénéficiaires affiliés depuis moins d'un an sont désignés sous le terme « nouveaux ».

Tableau V.1 - Depuis que vous êtes à la CMU, du point de vue financier

	anciens	nouveaux	ensemble
vous trouvez qu'il est plus facile de vous faire soigner	81	77	80
vous trouvez qu'il est aussi facile de vous faire soigner	16	14	15
vous trouvez qu'il est moins facile de vous faire soigner	2	3	2
nsp	1	5	2
total	100	100	100

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Pour les personnes trouvant qu'il est plus facile de se faire soigner

Tableau V.2 - Pour quelle(s) raison(s)

	anciens	nouveaux	ensemble
vous n'avez pas besoin d'avancer d'argent			
et d'attendre les remboursements	91	89	91
certains soins sont maintenant gratuits	45	43	45
vous êtes mieux couverts pour certains soins	43	35	41

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau V.3 - Depuis que vous êtes à la CMU, du point de vue financier-Comparaison 2000-2003

	2000	2003
vous trouvez qu'il est plus facile de vous faire soigner	69	80
vous trouvez qu'il est aussi facile de vous faire soigner	29	15
vous trouvez qu'il est moins facile de vous faire soigner	2	2
nsp		2
total	100	100

Sources : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-novembre 2000

Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau V.4 - Y a-t-il des soins que vous ne pouvez pas effectuer parce qu'il resterait à votre charge des sommes trop importantes à payer ?

Pour les anciens : dans les douze derniers mois Pour les nouveaux : depuis que vous êtes à la CMU

	anciens	nouveaux	ensemble
oui	20	18	19
non	80	82	81
total	100	100	100

Tableau V.5 - Pour quels soins?

Parmi les oui, en % du total

	anciens	nouveaux	ensemble
soins dentaires	7	5	7
prothèses dentaires	6	7	6
orthodontie	1	1	1
optique	5	4	5
consultation de généraliste	0	0	0
consultation de spécialiste	2	3	2
actes d'auxiliaires médicaux	0	0	0
médicaments, pansements	1	1	1
appareillages	1	1	1
analyses médicales	0	1	0
radio	0	1	0
autres	1	1	1

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau V.6 - Y a-t-il des soins que vous ne pouvez pas effectuer parce qu'il resterait à votre charge des sommes trop importantes à payer ?

Comparaison 2000-2003

	2000	2003
oui	30	19
non	70	81
total	100	100

Sources : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-novembre 2000

Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau V.7 - Depuis que vous êtes à la CMU, diriez-vous que vous êtes...

Anciens

	vous êtes mieux	vous êtes moins bien	cela n'a rien changé	nsp	pas concerné	total
	couvert	couvert				
Soins dentaires	57	3	19	9	13	100
Prothèse dentaire	30	4	15	14	37	100
Orthodontie	8	1	5	11	76	100
Optique	37	4	19	9	30	100
Consultation généraliste	76	0	21	1	2	100
Consultation spécialiste	63	2	18	4	12	100
Soins d'auxiliaires médicaux	36	1	12	8	44	100
Médicaments et pansements	72	2	19	3	5	100
Appareillages	12	1	4	10	74	100
Analyses	66	0	17	3	14	100
Radio	65	0	15	4	16	100
Autres soins	43	1	10	16	31	100

nouveaux

	vous êtes mieux	vous êtes moins bien	cela n'a rien changé	nsp	pas concerné	total
	couvert	couvert	J			
Soins dentaires	47	2	15	13	23	100
Prothèse dentaire	25	3	10	15	48	100
Orthodontie	5	1	4	9	81	100
Optique	23	5	12	12	48	100
Consultation généraliste	69	1	20	2	8	100
Consultation spécialiste	56	2	14	6	22	100
Soins d'auxiliaires médicaux	25	1	10	9	55	100
Médicaments et pansements	64	1	18	2	15	100
Appareillages	5	1	4	9	81	100
Analyses	53	0	12	8	27	100
Radio	49	1	11	8	31	100
Autres soins	33	0	6	18	43	100

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

ensemble anciens +nouveaux

	vous êtes mieux	vous êtes moins bien	cela n'a rien changé	nsp	pas concerné	total
	couvert	couvert				
Soins dentaires	54	3	18	10	15	100
Prothèse dentaire	28	4	14	14	40	100
Orthodontie	7	1	5	10	77	100
O p tique	34	5	17	10	35	100
Consultation généraliste	74	0	20	1	3	100
Consultation spécialiste	61	2	17	5	15	100
Soins d'auxiliaires médicaux	33	1	11	8	47	100
Médicaments et pansements	70	1	19	3	8	100
Appareillages	11	1	4	10	76	100
Analyses	63	0	15	5	17	100
Radio	61	1	14	5	20	100
Autres soins	40	1	9	16	34	100

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau V.8 - La dernière fois que vous avez été malade et depuis que vous avez la CMU, le fait d'être à la CMU vous a-t-il permis de vous faire soigner plutôt, avant que le problème ne s'aggrave ?

	anciens	nouveaux	ensemble
oui	61	51	59
non	29	28	29
pas concerné	9	21	12
total	100	100	100

Tableau V.9 - À votre avis, le fait d'être à la CMU vous donne-t-il plus de possibilités pour choisir un médecin ou un autre professionnel de santé qui a un cabinet en ville, au lieu d'aller dans un centre de santé gratuit, un dispensaire ou à l'hôpital ?

	anciens	nouveaux	ensemble
oui	42	37	41
non	58	63	59
total	100	100	100

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau V.10 - Pour quel professionnel de santé?

Parmi les oui -en % du total

	anciens	nouveaux	ensemble
médecin généraliste	32	28	31
médecin spécialiste	27	20	25
dentiste	19	17	19
infirmière, kinésithérapeute	6	4	6
autre auxiliaire médical	0	0	0
autre	1	1	1

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau V.11 - En pratique, depuis que vous êtes à la CMU, avez-vous effectué ou fait effectuer des soins chez un médecin ou un autre professionnel de santé exerçant en ville, alors qu'auparavant, pour ces soins, vous seriez allé dans un centre de santé gratuit, dans un dispensaire ou à l'hôpital ?

Pour les anciens : dans les douze derniers mois Pour les nouveaux : depuis que vous êtes à la CMU

	anciens	nouveaux	ensemble
oui	24	24	24
non	68	61	66
non concerné	8	14	9
total	100	100	100

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau V.12 - Pour quel type de soins?

Parmi les oui -en % du total

	anciens	nouveaux	ensemble
consultation de généraliste	17	16	16
consultation de spécialiste	13	12	13
soins dentaires	8	9	8
actes d'auxiliaires médicaux	2	2	2
analyses	4	4	4
radio	4	3	4
autres	1	0	0

Tableau V.13 - Vous est-il arrivé de trouver gênant d'indiquer à un professionnel de santé que vous êtes à la CMU ?

	anciens	nouveaux	ensemble
oui	20	17	19
non	80	83	81
total	100	100	100

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau V.14 - De quel type de professionnel de santé s'agit-il?

En % du total

	anciens	nouveau	ensemble
médecin généraliste	8	7	7
médecin spécialiste	13	11	12
dentiste	8	7	8
pharmacien	4	4	4
opticien	4	3	4
autres	1	1	1

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau V.15 - Vous est-il arrivé de trouver gênant d'indiquer à un professionnel de santé que vous êtes à la CMU ?

Comparaison 2000-2003

	2000	2003
oui	19	19
non	80	81
nsp	1	
total	100	100

Sources : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-novembre 2000

Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau V.16 - Lorsque vous avez pris rendez-vous avec un professionnel de santé, le plus souvent, avez-vous indiqué de vous-même que vous étiez à la CMU?

Pour les anciens : dans les douze derniers mois Pour les nouveaux : depuis que vous êtes à la CMU

non 33 38 non concerné 5 11 total 100 100	32	62	51	60
	33	33	38	34
total 100 100	5	5	11	7
700	00	100	100	100

Tableau V.17 - De quel professionnel de santé s'agissait-il?

Parmi les oui en % du total

	anciens	nouveaux	ensemble
médecin généraliste	43	38	41
médecin spécialiste	38	25	34
dentiste	24	20	23
autres	3	3	3

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau V.18 - Lorsque vous avez pris rendez-vous avec un professionnel de santé, vous est-il arrivé que l'on vous demande si vous êtes à la CMU ?

Pour les anciens : dans les douze derniers mois Pour les nouveaux : depuis que vous êtes à la CMU

	anciens	nouveaux	ensemble
oui	46	34	43
non	50	54	51
non concerné	4	12	6
total	100	100	100

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau V.19 - De quel professionnel de santé s'agissait-il?

Parmi les oui-en % du total

	anciens	nouveaux	ensemble
médecin généraliste	21	19	21
médecin spécialiste	24	15	22
dentiste	15	10	14
autres	4	2	3

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau V.20 - Vous est-il arrivé d'avoir à payer en plus du tarif CMU pour vous faire soigner?

Pour les anciens : dans les douze derniers mois Pour les nouveaux : depuis que vous êtes à la CMU

	anciens	nouveaux	ensemble
oui	31	25	29
non	62	54	60
non concerné	7	22	11
total	100	100	100

Tableau V.21 - Chez quel professionnel de santé?

Parmi les oui-en % du total

	anciens	nouveaux	ensemble
médecin généraliste	3	2	2
médecin spécialiste	5	6	5
dentiste	5	3	5
opticien	16	10	14
autres	7	6	7

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau V.22 - Vous est-il arrivé qu'un médecin ou un autre professionnel de santé refuse de vous recevoir ou de vous revoir parce que vous êtes à la CMU ?

Pour les anciens : dans les douze derniers mois Pour les nouveaux : depuis que vous êtes à la CMU

	anciens	nouveaux	ensemble
oui	15	13	15
non	85	87	85
total	100	100	100

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau V.23 - De quel professionnel de santé s'agit-il?

Parmi personnes ayant eu un refus En % du total

_	anciens	nouveaux	ensemble
médecin généraliste	2	2	2
médecin spécialiste	7	5	7
dentiste	6	5	6
pharmacien	0	1	0
autres	2	2	2

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau V.24 - Lorsqu'un médecin généraliste a refusé de vous recevoir parce que vous êtes à la CMU, qu'avez-vous fait?

Parmi les personnes ayant eu un refus avec un médecin généraliste- en % du total

	anciens	nouveaux	ensemble
pris contact avec un autre médecin généraliste	1	2	1
pour obtenir un rendez vous			
pris contact avec deux autres médecins	0	0	0
généralistes ou plus pour obtenir un rendez vous			
pas pris contact avec d'autres médecins	0	0	0
généralistes pour obtenir un rendez vous			
nsp	0	0	0
total	2	2	2

Tableau V.25 - Avez vous finalement obtenu un rendez-vous

Parmi prise de contact -en % du total

	anciens	nouveaux	ensemble
oui	1	2	2
non	0	0	0
total	1	2	2

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau V.26 - Lorsqu'un médecin spécialiste a refusé de vous recevoir parce que vous êtes à la CMU, qu'avez-vous fait?

Parmi les personnes ayant eu un refus avec un médecin spécialiste – en % du total

	anciens	nouveaux	ensemble
pris contact avec un autre médecin spécialiste			
pour obtenir un rendez vous	5	3	4
pris contact avec deux autres médecins			
spécialistes ou plus pour obtenir un rendez vous	1	1	1
pas pris contact avec d'autres médecins			
spécialistes pour obtenir un rendez vous	1	1	1
nsp	0	0	0
total	7	5	7

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau V.27 - Avez vous finalement obtenu un rendez-vous?

Parmi prise de contact- en % du total

	anciens	nouveaux	ensemble
oui	6	4	5
non	0	0	0
total	6	4	5

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau V.28 - Lorsqu'un dentiste a refusé de vous recevoir parce que vous êtes à la CMU, qu'avez-vous fait ?

Parmi les personnes ayant eu un refus avec un dentiste – en % du total

	anciens	nouveaux	ensemble
pris contact avec un autre dentiste pour obtenir un			
rendez vous	5	3	4
pris contact avec deux autres dentistes ou plus			
pour obtenir un rendez vous	1	1	1
pas pris contact avec d'autres dentistes pour			
obtenir un rendez vous	1	1	1
nsp	0	0	0
total	6	5	6

Tableau V.29 - Avez vous finalement obtenu un rendez-vous?

Parmi prise de contact-en % du total

	anciens	nouveaux	ensemble
oui	5	3	5
non	0	0	0
total	5	3	5

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau V.30 - Dans vos relations avec les professionnels de santé, diriez-vous que...

	anciens	nouveaux	ensemble
vous avez l'impression d'être considéré comme			
les autres patients qui ne sont pas à la CMU	85	89	86
vous avez l'impression de ne pas être aussi bien			
traité que les autres patients	15	11	14
total	100	100	100

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Tableau V.31 - Dans vos relations avec les professionnels de santé, diriez-vous que... Comparaison 2000-2003

	2000	2003
vous avez l'impression d'être considéré comme les		
autres patients	82	86
vous avez l'impression de ne pas être aussi bien traité		
que les autres patients	14	14
n'a jamais consulté	5	
total	100	100

Sources : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-novembre 2000 Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-Drees-mars 2003

Liste des tableaux

Tableau I-1 - Répartition des ménages selon le nombre de personnes	. 18
Tableau I-2 - Répartition des ménages selon le nombre de bénéficiaires de la CMU	. 18
Tableau I-3 - Répartition des ménages selon la composition	. 18
Tableau I-4 - Répartition des ménages selon le type de ménage	
Tableau I-5 - Répartition des ménages selon le type de ménage-Comparaison 2000 2003	. 18
Tableau I-6 - Répartition des ménages selon le type de ménage et la composition	. 19
Tableau I-7 - Répartition des ménages selon l'âge de la personne de référence	. 19
Tableau I.8 - Répartition des ménages selon le sexe de la personne de référence	
Tableau I.9 - Répartition des ménages selon le statut d'emploi de la personne de référence	
Tableau I.10 - Répartition des ménages selon le statut d'emploi de la personne de référence	
Comparaison 2000-2003	
Tableau I.11 - Répartition des ménages selon le statut d'emploi de la personne de référence	
par type de ménage	. 20
Tableau I.12 - Répartition des ménages selon la catégorie socio-professionnelle	
de la personne de référence	
Tableau I.13 - Proportion de ménages ayant perçu au cours du mois	
Tableau I.14 - Répartition des ménages selon le revenu par unité de consommation	. 21
Tableau I.15 - Répartition des ménages selon le revenu par unité de consommation	
en fonction de la composition du ménage	
Tableau I.16 - Répartition des ménages selon le type de logement	
Tableau I.17 - Logement ordinaire	
Tableau I.18 - Ancienneté d'occupation du logement actuel	
Tableau I.19 - Raisons du déménagement pour occupation de moins de 6 mois	
Tableau I.20 - Domiciliation dans une association ou un CCAS pour le courrier	
Tableau I.21 - Répartition des bénéficiaires de la CMU selon le sexe	
Tableau I.22 - Répartition des bénéficiaires de la CMU selon l'âge	. 25
Tableau I.23 - Répartition des bénéficiaires de la CMU selon l'âge-	
1	. 25
Tableau I.24 - Répartition des bénéficiaires de la CMU selon le lien avec la personne	
de référence	
Tableau I.25 - Répartition des bénéficiaires de la CMU selon le statut de l'emploi	. 26
Tableau I.26 - Répartition des bénéficiaires de la CMU selon le statut de l'emploi-	
Comparaison 2000-2003	. 26
Tableau I.27 - Répartition des individus bénéficiaires de la CMU selon le nombre	
de personnes du ménage	. 26
Tableau I.28 - Répartition des individus bénéficiaires de la CMU selon le nombre	
de bénéficiaires de la CMU du ménage	
Tableau I.29 - Répartition des individus bénéficiaires de la CMU selon la composition du ménage	
Tableau I.30 - Répartition des individus bénéficiaires de la CMU selon le type de ménage	. 27
Tableau I.31 - Répartition des individus bénéficiaires de la CMU selon l'âge de la personne	
de référence	. 27
Tableau I.32 - Répartition des individus bénéficiaires de la CMU selon le sexe	
de la personne de référence	. 27
Tableau I.33 - Répartition des individus bénéficiaires de la CMU selon le statut d'emploi	
de la personne de référence	. 28
Tableau I.34 - Répartition des individus bénéficiaires de la CMU selon la catégorie socio-	
professionnelle de la personne de référence	. 28
Tableau I.35 - Répartition des individus bénéficiaires de la CMU selon la perception du	
RMI par au moins l'un des membres du ménage	28

Tableau I.36 - Répartition des individus bénéficiaires de la CMU selon le revenu	
par unité de consommation du ménage	
Tableau II.1 - Protection complémentaire avant de bénéficier de la CMU	31
Tableau II.2 - Comment avez vous été informé de la CMU ?	31
Tableau II.3 - Pour bénéficier ou continuer à bénéficier de la CMU complémentaire	
avez-vous du remplir un formulaire ?	31
Tableau II.4 - Comment avez vous su que vous deviez remplir un dossier pour continuer	
à bénéficier de la CMU	
Tableau II.5 - Vous avez rempli un dossier pour continuer à bénéficier de la CMU	32
Était-ce parce que vous avez du payer un professionnel de santé et que vous vous êtes	
rendu compte que vous n'aviez plus la CMU ?	
Tableau II.6 - Qui a rempli le formulaire ?	
Tableau II.7 - Qui a signé le formulaire ?	33
Tableau II.8 - La personne qui a rempli le formulaire a été aidée par	33
Tableau II.9 - La personne qui a rempli le formulaire a été aidée par- Comparaison 2000-2003	
Tableau II.10 - Lieu où a été remis le formulaire	
Tableau II.11 - Remplissage du formulaire dans une caisse d'assurance maladie	
Tableau II.12 - Mode de transmission du formulaire à la caisse d'assurance maladie	
Tableau II.13 - Difficultés pour fournir les pièces justificatives	
Tableau II.14 - Pour quel type de pièces ?	
Tableau II.15 - Y a-t-il des pièces justificatives que vous n'avez pu fournir?	
Tableau II.16 - Pour remplir les formalités, vous ou une autre personne du foyer vous êtes déplacé :	
Tableau II.17 - Les formalités pour bénéficier de la CMU complémentaire vous ont paru	35
Tableau II.18 - Quel a été le délai entre le moment où vous avez rempli le formulaire et	
le moment où vous avez eu une attestation vous permettant de bénéficier de la CMU	
complémentaire ?	
Tableau II.19 - Quel a été le délai entre le moment où vous avez rempli le formulaire et le moment	
où vous avez eu une attestation vous permettant de bénéficier de la CMU complémentaire ?	
Comparaison 2000-2003	
Tableau II.20 - Savez vous jusqu'à quelle date vous êtes couvert par la CMUcomplémentaire ?	36
Tableau II.21 - Lors du prochain renouvellement de vos droits à la CMU, pensez vous avoir de	
nouveau droit à la CMU pour une nouvelle période d'un an (c'est à dire remplir les conditions de	2.0
ressources compte tenu de la composition de votre foyer) ?	
Tableau II.22 - Quelle est l'option de gestion choisie pour la CMU complémentaire ?	3/
Tableau II.23 - Proportion de personnes pensant qu'elles ont été bien conseillées pour effectuer	27
leur choix	37
Tableau II.24 - Raison du choix de l'option caisse	
Tableau II.25 - Raison du choix de l'option organisme complémentaire	3/
Tableau II.26 - Consultation de la liste des organismes complémentaires avant d'effectuer	27
le choix	
Tableau II.27 - Raisons du choix de cet organisme complémentaire (OC) en particulier	
Tableau III.1 - État de santé général	42
Comment est votre état de santé en général, diriez vous qu'il est	42
Tableau III.2 - État de santé général par tranches d'âge	
Tableau III.3 - Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?	
	43
Tableau III.4 - Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ? par tranches d'âge	12
Tableau III.5 - Étes-vous limité depuis au moins six mois à cause d'un problème de santé	43
dans les activités que les gens font habituellement ?	/12
Tableau III.6 - Étes-vous limité depuis au moins six mois à cause d'un problème de santé	+3
dans les activités que les gens font habituellement ? par tranches d'âge	43
waits too activities que too getto tout hacttachement i pui hallemen a age	TJ

Tableau III.7 - État de santé dentaire	. 43
Tableau III.8 - État de santé dentaire par tranches d'âge	. 44
Tableau III.9 - Actuellement, en tenant compte des soins effectués diriez-vous que votre état	
de santé dentaire est	. 45
Tableau III.10 - Actuellement, en tenant compte des soins effectués diriez-vous que votre état	
de santé dentaire est par tranches d'âge	. 45
Tableau III.11 - Portez-vous	. 46
Tableau IV.1 - D'une manière générale quand vous avez un problème de santé tels que : fatigue,	
ou gêne,douleur, fièvreque faites-vous le plus souvent	. 49
Tableau IV.2 - La dernière fois que vous avez eu un problème de santé tels que : fatigue, ou gêne,douleur, fièvrequ' avez-vous fait ?	. 49
Tableau IV.03 - Pour vous, en cas de problème de santé urgent, à qui vous adressez-vous le plus	. 47
souvent de manière générale?souvent de manière générale?	50
Tableau IV.4 - La dernière fois que vous, personnellement avez eu un problème de santé urgent,	. 50
à qui vous vous êtes-vous adressé?	50
Tableau IV.5 - Le plus souvent, quand vous avez un problème de santé en dehors d'une urgence	. 50
et que vous voulez voir un médecin, à qui vous adressez-vous en premier?	51
Tableau IV.6 - La dernière fois que vous avez eu un problème de santé en dehors d'une urgence	
et que vous êtes allé voir un médecin, à qui vous êtes-vous adressé en premier ?	52
Tableau IV.7 - Pour un enfant, en cas de problème de santé urgent,	. 52
à qui vous adressez-vous ?	52
Tableau IV.8 - La dernière fois qu'un de vos enfants a eu un problème de santé urgent,	
à qui vous êtes-vous adressé ?	. 53
Tableau IV.9 - En règle générale, quand un de vos enfants a un problème de santé en dehors d'une	
urgence et que vous allez voir un médecin, où vous adressez-vous en premier?	. 54
Tableau IV.10 - La dernière fois qu'un de vos enfants a eu un problème de santé, en dehors d'une	
urgence et que vous êtes allé voir un médecin, où vous êtes vous adressé en premier ?	. 54
Tableau IV.11 - Proportion de ménages affiliés à la CMU depuis moins d'un an, ayant renoncé	
à des soins	. 56
Tableau IV.12 - Proportion de ménages ayant commencé ou ayant l'intention de commencer	
des soins parmi les ménages affiliés à la CMU depuis moins d'un an, ayant renoncé à des soins	. 56
Tableau IV.13 - Proportion de personnes affiliées à la CMU depuis moins d'un an,	
ayant renoncé à des soins	. 57
Tableau IV.14 - Proportion de personnes ayant commencé ou ayant l'intention de commencer	
des soins parmi les personnes affiliées à la CMU depuis moins d'un an, ayant renoncé à des soins	. 57
Tableau IV.15 - Proportion de ménages ayant renoncé à des soins avant la CMU-	
Comparaison 2000-2003	
Tableau IV.16 - Proportion de ménages ayant renoncé à des soins avant la CMU,	. 58
selon le type de ménage	. 58
Tableau IV.17 - Proportion de ménages ayant renoncé à des soins avant la CMU,	
selon l'âge de la personne de référence	. 59
Tableau IV.18 - Proportion de ménages ayant renoncé à des soins avant la CMU,	
selon le sexe de la personne de référence	. 59
Tableau IV.19 - Proportion de ménages ayant renoncé à des soins avant la CMU,	
selon le statut d'emploi de la personne de référence	. 60
Tableau IV.20 - Proportion de ménages ayant renoncé à des soins avant la CMU,	
selon la perception du RMI par au moins l'un des membres du ménage	. 60
Tableau IV.21 - Proportion de ménages ayant commencé des soins-	
Comparaison 2000-2003	
Tableau IV.22 - Proportion de ménages ayant commencé des soins selon le type de ménage	. 61
Tableau IV.23 - Proportion de ménages ayant commencé des soins selon l'âge	
de la personne de référence	. 62

Tableau IV.24 - Proportion de ménages ayant commencé des soins selon le sexe de la personne	
de référence	. 62
Tableau IV.25 - Proportion de ménages ayant commencé des soins selon le statut	
d'emploi de la personne de référence	. 63
Tableau IV.26 - Proportion de ménages ayant commencé des soins selon la perception	
du RMI par au moins l'un des membres du ménage	. 63
Tableau IV.27 - Proportion de ménages ayant l'intention de commencer des soins-	
Comparaison 2000-2003	. 64
Tableau IV.28 - Proportion de ménages ayant l'intention de commencer des soins	
selon le type de ménage	. 65
Tableau IV.29 - Proportion de ménages ayant l'intention de commencer des soins	
selon l'âge de la personne de référence	. 65
Tableau IV.30 - Proportion de ménages ayant l'intention de commencer des soins	
1	. 66
Tableau IV.31 - Proportion de ménages ayant l'intention de commencer des soins	
selon le statut d'emploi de la personne de référence	. 66
Tableau IV.32 - Proportion de ménages ayant l'intention de commencer des soins	
selon la perception du RMI par au moins l'un des membres du ménage	. 67
Tableau IV.33 - Proportion de personnes ayant renoncé à des soins avant la CMU-	
Comparaison 2000-2003	
Tableau IV.34 - Proportion de personnes ayant renoncé à des soins avant la CMU, selon l'âge	. 68
Tableau IV.35 - Proportion de personnes ayant renoncé à des soins avant la CMU, selon le sexe	
Tableau IV.36 - Proportion de personnes ayant renoncé à des soins avant la CMU, selon le lien	
avec la personne de référence	. 69
Tableau IV.37 - Proportion de personnes ayant renoncé à des soins avant la CMU, selon le statut	
d'emploi	. 70
Tableau IV.38 - Proportion de personnes ayant commencé des soins-Comparaison 2000-2003	. 71
Tableau IV.39 - Proportion de personnes ayant commencé des soins selon l'âge	. 71
Tableau IV.40 - Proportion de personnes ayant commencé des soins selon le sexe	. 72
Tableau IV.41 - Proportion de personnes ayant commencé des soins selon le lien avec la personne	
de référence	. 72
Tableau IV.42 - Proportion de personnes ayant commencé des soins selon le statut d'emploi	. 73
Tableau IV.43 - Proportion de personnes ayant l'intention de commencer des soins-	
Comparaison 2000-2003	. 74
Tableau IV.44 - Proportion de personnes ayant l'intention de commencer des soins selon l'âge	
de la personne	. 75
Tableau IV.45 - Proportion de personnes ayant l'intention de commencer des soins selon le sexe	. 75
Tableau IV.46 - Proportion de personnes ayant l'intention de commencer des soins selon le lien	
avec la personne de référence	. 76
Tableau IV.47 - Proportion de personnes ayant l'intention de commencer des soins selon le statut	
d'emploi	. 76
Tableau IV.48 - Proportion de ménages ayant renoncé à des soins dans les douze derniers mois,	
selon le type de ménage	. 77
Tableau IV.49 - Proportion de ménages ayant renoncé à des soins dans les douze derniers mois,	
selon l'âge de la personne de référence	. 77
Tableau IV.50 - Proportion de ménages ayant renoncé à des soins dans les douze derniers mois,	
selon statut d'emploi de la personne de référence	. 78
Tableau IV.51 - Proportion de personnes ayant renoncé à des soins dans les douze derniers mois,	
selon l'âge	. 79
Tableau IV.52 - Proportion de personnes ayant renoncé à des soins dans les douze derniers mois,	
selon le sexe	. 79
Tableau IV.53 - Proportion de personnes ayant renoncé à des soins dans les douze derniers mois,	
selon le lien avec la personne de référence	. 80

Tableau IV.54 - Proportion de personnes ayant renoncé à des soins dans les douze derniers mois,	
selon le statut d'emploi	
Tableau V.1 - Depuis que vous êtes à la CMU, du point de vue financier	83
Tableau V-1- Pour quelle(s) raison(s)	
Tableau V.2 - Depuis que vous êtes à la CMU, du point de vue financier- Comparaison 2000-2003.	
Tableau V.3 - Y a-t-il des soins que vous ne pouvez pas effectuer parce qu'il resterait	
à votre charge des sommes trop importantes à payer ?	83
Tableau V.4 - Pour quels soins?	
Tableau V.5 - Y a-t-il des soins que vous ne pouvez pas effectuer parce qu'il resterait	
à votre charge des sommes trop importantes à payer ?-Comparaison 2000-2003	84
Tableau V.6 - Depuis que vous êtes à la CMU, diriez-vous que vous êtes	
Tableau V.7 - La dernière fois que vous avez été malade et depuis que vous avez la CMU,	. 04
le fait d'être à la CMU vous a-t-il permis de vous faire soigner plutôt, avant que le problème ne	
s'aggrave?	95
Tableau V.8 - À votre avis, le fait d'être à la CMU vous donne-t-il plus de possibilités pour choisir	. 65
un médecin ou un autre professionnel de santé qui a un cabinet en ville, au lieu d'aller	0.0
dans un centre de santé gratuit, un dispensaire ou à l'hôpital ?	
Tableau V.9 - Pour quel professionnel de santé ?	. 86
Tableau V.10 - En pratique, depuis que vous êtes à la CMU, avez-vous effectué ou fait effectuer	
des soins chez un médecin ou un autre professionnel de santé exerçant en ville, alors qu'auparavant	
pour ces soins, vous seriez allé dans un centre de santé gratuit, dans un dispensaire ou à l'hôpital ?.	
Tableau V.11 - Pour quel type de soins ?	. 86
Tableau V.12 - Vous est-il arrivé de trouver gênant d'indiquer à un professionnel de santé	
que vous êtes à la CMU ?	
Tableau V.13 - De quel type de professionnel de santé s'agit-il ?	. 87
Tableau V.13 - Vous est-il arrivé de trouver gênant d'indiquer à un professionnel de santé	
que vous êtes à la CMU ?-Comparaison 2000-2003	
Tableau V.14 - Lorsque vous avez pris rendez-vous avec un professionnel de santé, le plus souvent,	
avez -vous indiqué de vous-même que vous étiez à la CMU?	
Tableau V.15 - De quel professionnel de santé s'agissait-il?	. 88
Tableau V.16 - Lorsque vous avez pris rendez-vous avec un professionnel de santé,	
vous est-il arrivé que l'on vous demande si vous êtes à la CMU ?	. 88
Tableau V.17 - De quel professionnel de santé s'agissait-il?	
Tableau V.18 - Vous est-il arrivé d'avoir à payer en plus du tarif CMU pour vous faire soigner ?	. 88
Tableau V.19 - Chez quel professionnel de santé ?	. 89
Tableau V.20 - Vous est-il arrivé qu'un médecin ou un autre professionnel de santé refuse	
de vous recevoir ou de vous revoir parce que vous êtes à la CMU ?	. 89
Tableau V.21 - De quel professionnel de santé s'agit-il?	
Tableau V.22 - Lorsqu'un médecin généraliste a refusé de vous recevoir parce	
que vous êtes à la CMU, qu'avez-vous fait?	. 89
Tableau V.23 - Avez vous finalement obtenu un rendez-vous.	
Tableau V.24 - Lorsqu'un médecin spécialiste a refusé de vous recevoir parce que vous êtes	
à la CMU, qu'avez-vous fait?	90
Tableau V.25 - Avez vous finalement obtenu un rendez-vous.	
Tableau V.26 - Lorsqu'un dentiste a refusé de vous recevoir parce que vous êtes à la CMU,	. , 0
qu'avez-vous fait?	90
Tableau V.27 - Avez vous finalement obtenu un rendez-vous.	
Tableau V.28 - Dans vos relations avec les professionnels de santé, diriez-vous que	
Tableau V.29 - Dans vos relations avec les professionnels de santé, diriez-vous que	
Comparaison 2000-2003	
Tableau I-3 Liste des tableaux	93
1 HI / NAU 1 . / LAND UNA HIL/NAUA	